

espace de libertés

Magazine du Centre d'Action Laïque

est édité par le Centre d'Action Laïque, asbl et ses Régionales du Brabant Wallon, de Bruxelles, Charleroi, Liège FBA, Luxembourg, Namur et Picardie.

Rédaction et publicité

CAL: Campus de la Plaine ULB, CP 236, avenue Arnaud Fraiteur, 1050 Bruxelles. Tél.02/627.68.68 - Télécopie 02/627.68.61. E-mail: espace@cal.ulb.ac.be

Site du mouvement laïque:

<http://www.laicite.be>

ISSN 0775-2768

Fondateur: Jean Schouters

Membre d'honneur: Ghislaine De Bièvre

Directeur: Patrice Darteville

Rédactrice en chef: Michèle Michiels

Secrétaire de rédaction: Nicole Nottet

Production et administration:

Fabienne Sergoynne

Comité de rédaction: Mireille Andries,

Jean Charlier, Julie Coste,

Patrice Darteville, Julien Dohet,

Jérôme Jamin, André Koeckelenbergh,

Pierre Lefèvre, Jules Louis,

Andrée Masson, Yolande Mendes da Costa,

Jacques Rifflet, Johannès Robyn,

Frédéric Soumois, Serge Vandervorst.

Documentaliste: Anne Cugnon

Impression: Massoz s.a., Liège

Abonnements

Pour 10 numéros:

Belgique: 16,11 □

Étranger: 24,78 □

Pour 10 numéros + 2 Documents:

Belgique: 18,59 □

Étranger: 29,74 □

par virement au compte

n°210-0624799-74 du CAL.

Avec le soutien du Ministère de la

Communauté française. Département de

l'Éducation, de la Recherche et de la

Formation.



Conformément à la loi du 8 décembre 1992 en matière de protection de la vie privée, le Centre d'Action Laïque est maître du fichier d'adresses qu'il utilise. Vous pouvez obtenir auprès du CAL vos données personnelles et les faire rectifier.

En couverture: photo Benelux Press...
Notre dossier *L'homme et l'animal*, pages 4 et suivantes.

Editorial

Des bonnes et des mauvaises religions: Patrice Darteville	3
Dossier: L'homme et l'animal	
Une révolution majeure: Lucienne Strivay	4
Sous le singe, l'homme; sous l'homme, le singe: Claude Javeau	6
Le bien-être: un droit naturel pour l'animal. Un entretien avec René Zayan, éthologue. Propos recueillis par Michèle Michiels	8
Bougre d'animal(isme)!	10
L'animal co-thérapeute: Véronique Servais	11
Égypte ancienne - Profils de chats: Eugène Warmenbol	13
Monde	
Afghanistan - Place aux nouvelles générations: Pierre Vanrie	15
Europe	
Laeken - Peu de fausses notes dans le concert: Elke Meeùs	16
Société	
La race des saigneurs. L'entretien de Jean Sloover avec Rosa Amelia Plumelle-Uribé	18
Le big-bang de l'administration aura-t-il lieu?: Dirk Leroy	20
Idées	
Vérité du sens: sens de la vérité. Une interview d'Édouard Deluelle	22
Propos recueillis par Sergio Carrozzo	22
Un hommage à Pierre de Locht: Paul Danblon	24
Laïcité	
La Convention 2002	25
Éthique	
À quand une éthique pour les médicaments?: Olivier Swingedau	26
Églises	
Le Wallon et le goupillon: Patrice Darteville	28
Multimédia	
Se fabriquer «son journal»: Maxime Coppin	29
Culture	
Tadeusz Kantor - Le monde est un village: Sophie Creuz	30
De qui se moque-t-on? ...mais de tout le monde, pardis!: Emmanuelle Dubuisson	31
Agenda	32

Dossier Terrorisme

Espace de Libertés consacre son prochain dossier à un thème bien actuel, le terrorisme. Quelles sont les différentes acceptations, les différentes facettes de ce terme abondamment utilisé? Des exemples récents ou moins récents- Brigades rouges, ETA, Fatah, mais aussi la Deuxième Guerre mondiale et le bioterrorisme... seront notamment évoqués par les auteurs, journalistes, historiens ou sociologues: Sergio Carrozzo, André Collignon, Claude Javeau, Jean-Paul Marthoz, Valérie Peclow, Jean Sloover... Ne le manquez pas!

Communiqué de presse du Centre d'Action Laïque

Le Grand Rabbin de Bruxelles victime d'une agression

Le Centre d'Action Laïque déplore et condamne l'agression dont a été victime le 5 décembre à Anderlecht, Albert Guigui, le Grand Rabbin de Bruxelles. Cet acte de violence qui vise la communauté juive constitue une manifestation de racisme et d'antisémitisme primaire.

La violence qui frappe un juif en tant que juif, qui frappe un arabe en tant qu'arabe, qui frappe qui que ce soit en raison de son appartenance culturelle, philosophique ou religieuse, est inacceptable pour les personnes attachées à la défense des valeurs humanistes.

Le Centre d'Action Laïque appelle à une réaction solidaire et digne de tous les citoyens, quelles que soient leurs convictions philosophiques ou leurs croyances.

Des bonnes et des mauvaises religions

La guerre en Afghanistan a paru obliger les principaux protagonistes à de pénibles contorsions pour expliquer qu'ils n'en voulaient pas à l'islam, une religion des plus respectables, mais à quelques islamistes qui seraient autant de traîtres à la religion dont ils se réclament.

Le comble est atteint par la loi antiterroriste américaine, dite loi «patriote», signée le 26 octobre par le président Bush. Elle s'ouvre par la condamnation de toute discrimination à l'encontre des Américains musulmans et met en exergue l'héroïsme d'un Américain d'origine pakistanaise qui est retourné au World Trade Center pour tenter d'aider d'autres personnes et n'est jamais revenu (1).

On peut difficilement plus mal cacher ce que l'on réprime en soi-même.

Dominique Jamet a raison de se demander si on permettrait aujourd'hui «de représenter sur la scène une pièce qui n'est qu'une longue suite d'accusations et de blasphèmes contre l'auteur et l'usage du Coran» comme on l'a fait en 1747 du *Mahomet* de Voltaire (2).

Une autre comédie a été l'idée, très chère à Tony Blair (ainsi qu'aux présidents pakistanais et égyptien), de suspendre la guerre pendant le ramadan. Respect saugrenu des adversaires qui n'a jamais été de mise: les Japonais ont attaqué sciemment un dimanche à Pearl Harbour, les Égyptiens ont attaqué en 1973 le jour du Kippour, et en plein ramadan.

Un des propos sacrés attribués à Mahomet dit explicitement: «Maintenant vous allez rencontrer votre ennemi. Rompre le jeûne est mieux pour vous. Mangez donc». C'était à l'occasion de la bataille pour la prise de la Mecque, victoire célébrée tous les ans pendant le mois de ramadan (3).

Par rapport au discours dominant que je viens d'évoquer, Jean-Claude Barreau, dont le nom revient à la surface et dont le dernier livre porte un titre clair, *Tous les dieux ne sont pas égaux*, a du moins le mérite de la sincérité: le christianisme est au-dessus de l'islam, vulgaire religion de marchands (4).

Haro sur le monothéisme

Pour ma part, je crois qu'on peut discuter à perte de vue sur l'essence, la nature intrinsèque d'une religion mais qu'au bout de quelques siècles, et parfois très peu de siècles, quand on voit dès le IV^e siècle l'intolérance chrétienne au pouvoir - tout cela n'a plus qu'une valeur relative. Le propre des religions du Livre, c'est qu'on invoque celui-ci à tout bout de champ mais il ne faut pas trop se hâter de croire à la fidélité de pareilles invocations.

Le Coran est un livre sommaire et belliqueux mais cela n'a pas empêché les régions musulmanes du Moyen Âge d'atteindre un degré de développement intellectuel plus

poussé que l'Occident chrétien. Si l'Ancien Testament est pour l'essentiel pire encore que le Coran, il faut admettre que l'esprit général du Nouveau Testament est plus pacifique. Mais à quoi bon? Personne, parmi les tenants des diverses religions n'a été plus violent et plus intolérant que les chrétiens. Les Croisés n'avaient pas en tête les propos doucâtres de Jésus. Les textes et les origines n'en peuvent donc pas. Beaucoup font aujourd'hui le procès des monotheismes, comme Jean-François Khan dans le dossier «Dieu est-il criminel?» publié dans *Marianne* (5), ou François Perin dans nos colonnes (6).

Le plus radical est sans doute l'ancien chroniqueur religieux du *Monde*, Alan Woodrow, qui va jusqu'à écrire: «La tentation fasciste semble en quelque sorte inhérente au monotheïsme». Et de citer une phrase de Jean-François Revel: «Toute religion est intrinsèquement intolérante. Ne sont tolérantes que les religions en voie d'extinction» (2).

Si l'Église catholique est agressive au XIX^e siècle et dans la première partie du XX^e siècle, c'est parce que l'institution se développe en toutes sortes d'organismes sociaux, de nouveaux ordres religieux, missionnaires et enseignants, et que le nombre des prêtres et des religieux augmente.

Désacraliser

Le dieu unique veut exclure tous les autres. C'est sa nature profonde. Mais le mal n'est pas limité à ce type de religions. La plus cruelle des guerres de religions en cours aujourd'hui oppose hindouistes et bouddhistes -qu'on ne peut taxer de monotheïsme-, au Sri Lanka et Jean-Claude Barreau a raison de le rappeler (2).

Jean-François Khan conclut son dossier en disant que ce qui sauvera le monde musulman, c'est le progrès en son sein de la mécrance mais que pour nos sociétés néolibérales, il faut un regain de spiritualité comme le propose Régis Debray, «un retour à un Dieu transcendant, auquel on ne croirait pas vraiment» (5).

Passons pour cette fois sur la valeur et la substance d'un pareil dieu mais l'exemple universel montre que tout dieu est un péril en soi, avec sans doute des degrés, comme le polythéisme qui a provoqué bien peu de conflits en son nom. Mais toute religion comporte par elle-même un appel à la transcendance.

L'idéal politique de la laïcité a pour but de séparer les domaines le plus clairement possible.

Il est le meilleur rempart contre les intégrismes. Mais on ne peut faire vivre cet idéal en présence de religions qui refusent la désacralisation non seulement de la société mais aussi de leurs propres textes (7).

¹ *Le Monde*, 28-29 octobre 2001.

² *Marianne*, 26 novembre au 2 décembre 2001.

³ Henri Tincq dans *Le Monde* du 17 novembre 2001.

⁴ Patrice Darteville, «Islam, christianisme et laïcité», in *Espace de Libertés* n°203, août-septembre 1992.

⁵ *Marianne*, 12 au 18 novembre 2001.

⁶ *Espace de Libertés*, n° 296, décembre 2001, pp. 8-9.

⁷ Comme l'admet le mufti de Marseille, Soheib Bencheikh, *Le Monde*, 20 novembre 2001.

Patrice Darteville

Une révolution majeure

La question du statut éthique de l'animal occupe un espace stratégique dans l'architecture de toutes les cultures.

Comme le rappelait récemment Jacques Derrida, difficile et énigmatique en elle-même, cette question du statut éthique de l'animal représente aussi la limite sur laquelle s'enlèvent et se déterminent toutes les autres grandes questions, tous les concepts destinés à cerner le «propre de l'homme», l'essence et l'avenir de l'humanité, l'éthique, la politique, le droit, les «droits de l'Homme», le «crime contre l'humanité», le «génocide», etc.

Partout où quelque chose comme l'«animal» est nommé, les présuppositions les plus graves, les plus résistantes, les plus naïves aussi, les plus intéressées dominent ce qu'on appelle la culture humaine (et non seulement occidentale)¹.

L'homme se construit à travers la définition de ses relations à un autre, humain ou non-humain. Par ailleurs, une correspondance étroite s'articule entre l'attitude d'une culture à l'égard de tout ce qui est réputé exister en dehors d'elle et sa philosophie sociale. Cette détermination, une fois mise en place, prend la transparence des évidences et leur caractère assuré. Aussi la place et le sort que nous réservons à tous ceux que nous classons, dans un amalgame réducteur, sous un singulier faussement homogène –l'animal– ne doivent-ils pas être traités à la légère. Leur analyse ne constitue pas un détournement des problématiques essentielles mais, pour l'Occident et son anthropologie naturaliste, une interrogation radicale des processus mis en jeu par toute dépréciation.

De très longue date, on trouve la trace d'une défense morale des bêtes. De Plutarque à Lévi-Strauss ou Derrida en passant par Montaigne, Leibniz, Bentham ou Adorno², des voix constantes se sont opposées au logocentrisme hédonistique qui structure la pensée européenne moderne et contemporaine. Mais l'héritage est pesant et son ignorance intéressée. Faut-il encore rappeler ici le dualisme ontologique, chrétien ou cartésien, qui affirme la spécificité de l'homme

et métamorphose sa physiologie animale en habitat inconfortable de l'esprit? Il rejettait en même temps toutes les bêtes dans l'ordre du programmé, de l'irrationnel, de l'inférieur ou de la répugnance, légitimant de manière définitive la façon dont elles sont traitées dans l'élevage, la consommation ou l'expérimentation.

Toute notre science de l'homme et ses corollaires reposent sur ce postulat qui a permis d'exclure aussi du privilège de l'humanisme d'autres hommes dont la séparation d'avec la nature semblait moins manifeste. Le pressentiment de cet engrenage mauvais que dénonce encore Lévi-Strauss³

les enfants, les vieillards, les criminels, les domestiques, les esclaves, les aliénés. Or la recherche du bonheur ne se conçoit pas au creux d'un monde infortuné: la défense des droits de l'Homme se conjugue alors avec le combat pour toutes les formes de libération et de reconnaissance, contre tous les aboutissements du droit du plus fort⁴.

Ce mouvement, qui semble issu du monde anglo-saxon, n'a pas cessé de se heurter aux choix bétonnés des intérêts financiers, à la rigidité des mentalités, à l'auto-célébration des nations et des individus. La mise en relief de la souffrance animale –pour

© AFP

La maladie de la vache folle a incontestablement contribué à une prise de conscience de la souffrance animale.

s'en tenir à elle– a rencontré plus d'écrans que de remèdes. On a légiféré sur son indécence publique (loi Grammont, 1850), on a industrialisé, aseptisé et isolé les abattoirs, la zoophagie glisse lentement vers la sarcophagie tandis que les zootechniciens qui ont vu leur discipline passer des soins de l'animal à sa réification, pour le réduire, peu à peu, au statut de matériau, incorporent aujourd'hui la nécessité de la bioéthique. Mais le récent spectacle des abattages massifs de troupeaux et de leurs interminables bûchers dans les crises successives de l'encéphalopathie bovine ou

de la fièvre aphteuse, l'aveu de l'auto-phagie que pratiquent les élevages, les témoignages dérobés révélant le traitement des animaux sur les marchés par les chevilleurs, ont contribué à un retour de conscience sur notre manière d'agir envers le vivant. Peut-être même nous ont-ils engagé à plus de vigilance et à quelques modifications de comportement.

Une instrumentalisation devenue paradoxale

Toutefois le statut des animaux connaît par ailleurs une révolution majeure dont on n'a pas encore bien pris la mesure et qui rend leur exploitation, leur instrumentalisation quotidienne d'autant plus paradoxale. Depuis la fin des années quarante, et plus spécialement durant ces trente dernières années, l'éthologie a bouleversé non seulement les représentations des animaux mais les interactions qui peuvent s'établir entre eux et nous. En quelques dizaines d'années, l'Occident a découvert le comportement social des oiseaux, leurs rituels, les outils des corneilles de Nouvelle Calédonie. Il a mesuré les capacités d'adaptation, d'apprentissage et de transmission du rat noir d'Israël. Il a entendu le chant des baleines jubartes, pris conscience de leur variabilité et de leurs constances, de la fonction mnémotechnique de leurs rythmes, de l'utilisation concrète d'émission de bulles pour constituer de véritables filets de pêche; il s'est interrogé sur le répertoire vocal des dauphins, sur les modalités et la logique de leur communication, sur la vertu thérapeutique de leur compagnie. Enfin, parmi tant d'autres encore, les primates... Chimpanzés et gorilles captifs dont l'écolage révèle la virtuosité à signer ou à manipuler des lexigrammes symboliques et la transmission, indépendante de l'homme, de cette ressource toute neuve. Chimpanzés sauvages et bonobos, divisés selon de souples politiques de l'agression ou de la réconciliation, dans une

étonnante tolérance sexuelle. Gouffre des regards, gestion des pouvoirs, stratégie des alliances, diversité des comportements, des outils et des usages, richesse et complexité des dynamiques et des phénomènes observés. Les capacités cognitives et sociales des grands singes n'ont pas fini de nous interroger, alors même que leur survie en liberté semble de plus en plus compromise à très court terme.

Des glissements ontologiques

Une législation, nous le savons pour nous-mêmes, ne fait pas de miracle, elle peut être un instrument ou un alibi. Sans doute serait-elle aussi un symptôme. Les rapports entre les hommes et les animaux vont changer. Ils vont devoir changer. Ils bougent aujourd'hui dans les remous de notre rapport global à la nature. Le débat qu'ils ont ouvert touche à la définition même de la culture et, par là, à une mutation de l'intelligence que l'homme a de soi. Il ne s'agit pas de décisions radicales mais d'une marche lente, progressive, d'une transformation de fond qui interroge les présupposés et l'histoire de nos savoirs et de nos pratiques. Ces remaniements de frontières, ces glissements ontologiques, s'opèrent par des voies connexes mais séparées, dans des registres d'expérience fort divers.

Éthologie, écologie, anthropologie, économie, génétique, développement... Ils appellent l'audace d'un travail de synthèse qui tenterait de réconcilier les éléments épars des études spécialisées pour repenser la cosmologie qui s'effrite. Il n'est pas question pour autant d'avaliser la grande unification formelle entreprise par les marchés mais bien plutôt de redécouvrir une réelle pluralité de rapports au monde et d'identification de soi où le naturalisme occidental n'aurait été qu'une modalité parmi d'autres d'appréhender et de distribuer les continuités et les discontinuités que nous proposent la vision et la pratique de notre environnement⁶.

▲
Lucienne Strivay

Le statut des animaux connaît une révolution majeure dont on n'a pas encore bien pris la mesure et qui rend leur instrumentalisation quotidienne d'autant plus paradoxale.

⁶ L'anthropologie actuelle s'attache à repenser l'opposition nature/culture qui paraît avoir fondé son savoir et lui sert constamment de dispositif analytique. On lira sur ce point le texte remarquable de Ph. Descola: Par-delà la nature et la culture, in *Le Débat*, n°114, Paris, Gallimard, mars-avril 2001, pp.86-101.

⁷ Lucienne Strivay est 1^{ère} assistante à la Faculté de Philosophie et Lettres - ULg (anthropologie des systèmes symboliques et anthropologie culturelle).

Sous le singe, l'homme; sous l'homme, le singe

Au Ve siècle avant notre ère, les philosophes milésiens (Thaïlès, Anaximandre, Anaximène), que l'on considère parfois comme les vrais premiers philosophes, au sens moderne du terme, affirmaient qu'il existe pour toute chose existante un principe originaire commun (l'eau, l'infini ou l'air, peu importe), dont procède, par transformations, la diversité des choses. Dès lors, l'homme ne faisant pas exception à la règle, il devait être permis de ne lui reconnaître aucun statut d'exception, et donc de voir en lui un animal comme les autres. Beaucoup plus tard, Victor Hugo, spinoziste sans le savoir sans doute, écrira que «la destinée est une résultante évidente de la nature». Ces jugements n'ont rien de commun, les religions, et en particulier celles du Livre, imposant de croire que l'espèce humaine est unique en son genre, et diffère donc radicalement en essence de toutes les autres, même de celles qui, en apparence, se rapprochent le plus d'elle, en l'occurrence ce que nous appelons aujourd'hui les grands singes anthropoïdes (l'orang-outang, le gorille, le chimpanzé, le bonobo).

On sait que la publication en 1859 de *l'Origine des espèces* (dont le titre original vénérable est: *On the origin of*

species by means of natural selection, or the preservation of favoured races in the struggle for life) fut ressentie comme un coup de tonnerre par la société bien-pensante de l'époque. Le scandale n'était pas seulement que

Le scandale n'était pas seulement que Darwin faisait descendre l'homme du singe, mais qu'il prétendait en outre qu'il en était descendu tout seul.

Darwin faisait descendre l'homme du singe, mais qu'il prétendait en outre qu'il en était descendu tout seul. Comment, point d'étincelle divine, point de souffle du Créateur apportant à l'homme ce qui fait défaut à toutes les autres créatures, une âme? De nos jours encore, cette conception qui pourrait passer pour simpliste alors qu'elle se contente d'être simplificatrice (en ce qu'elle ne s'encombre pas de l'inutile hypothèse de Dieu) paraît inacceptable à pas

mal de gens, parmi lesquels certains penseurs estimables. La position de ceux qui refusent de faire l'économie de cette hypothèse du reste ne doit pas être confondue avec celle d'un Alain Prochiantz, pour qui l'homme est «anature», dans la mesure où «à la suite de quelques mutations, donc par nature, il (l'homme) se retrouve à des années-lumière de la nature»¹. Ce jeu sur les mots doit-il être pris au sérieux? On ne voit pas ce qu'il ajoute à la connaissance de l'homme, telle qu'un de Waal², entre autres, s'efforce de la faire avancer, en demandant aux sciences sociales de se rendre plus familiers les points de vue engendrés par la théorie évolutionniste.

C'est bien d'autre chose qu'il s'agit. On sait qu'il se trouve encore des penseurs (?), surtout aux États-Unis, pour soutenir la doctrine du créationnisme, tirée de l'Ancien Testament, et selon laquelle notre planète et l'univers qui l'entoure auraient tout juste six mille ans, chaque espèce aurait été façonnée par Dieu en six jours, et une inondation ayant recouvert la terre entière aurait englouti toutes les créatures, à l'exception d'une paire d'individus capables de se reproduire de chacune d'entre elles³. Ce courant a été soutenu par l'actuel président des États-Unis, profond philosophe s'il en est, qui s'est déclaré en faveur de la mise sur le même pied, dans l'enseignement secondaire, de l'évolutionnisme et du créationnisme.

Il est toutefois une autre école de pensée, plus subtile, moins infantile, qui tout en acceptant de reconnaître à l'Univers un âge beaucoup plus grand que celui que lui accorde la Bible, et en reconnaissant même quelque pertinence aux théories dérivées de la pensée de Darwin, soutient qu'il est improbable que la seule sélection naturelle ait pu engendrer la vie dans son ingénueuse variété actuelle. Ce qui suppose donc qu'une intelligence «supérieure» s'en soit mêlée. Ce courant porte nom de «intelligent design», que l'on pourrait

Ce que la plupart de nos contemporains ne peuvent avaler, c'est qu'entre nos plus proches cousins simiesques et nous n'existerait aucune véritable solution de continuité.

traduire par «dessein intelligent», ou plus savamment, par «théotéléologie». Philipp E. Johnson, Michael J. Behe et William A. Demski, tous titulaires de chaires dans des collèges ou universités respectables, en sont les principaux promoteurs.

Ces nouveaux créationnistes s'opposent principalement à Darwin, en ce qu'ils refusent d'admettre que des espèces entières pourraient procéder d'autres espèces. Si ces transitions majeures peuvent être pensées comme implausibles, elles ne peuvent donc qu'être attribuées au Dieu judéo-chrétien, lequel peut aussi bien, dans la foulée, réaliser des prophéties et ressusciter les morts. Il va sans dire que leurs efforts pour apporter la preuve, qui ne peut être empirique, mais seulement logique, de cette intervention, sont passablement difficultueux. Leur ligne de défense, à l'égard des darwiniens de plus ou moins stricte obédience, consiste à accuser ceux-ci de placer leur «naturalisme méthodologique» sous l'égide d'un «naturalisme métaphysique» qui se réduit à un athéisme immanent. En d'autres termes, ils ne découvrent pas la main de Dieu dans l'évolution parce que, d'emblée, ils récusent l'existence de Dieu. Il s'agit là d'une (regrettable) déformation issue de la manière dont ils conçoivent leur objet - en gros, le vivant. En quoi, évidemment, ils ont tort...

Il semble donc impossible, pour certains penseurs qui prétendent faire partie du champ scientifique, d'imaginer que ce que nous appelons l'homme est le résultat d'une mutation -un accident- génétique, peut-être causé par un surdosage d'enzyme, ou d'hormone, que sais-je? (mes lumières sont faibles dans ce domaine), qui transforme un singe déjà très futé en un super-singe qui l'est encore plus, et qui se distingue du premier par ce qui constitue le saut du seuil de l'hominisation, à savoir la découverte, ou l'invention, de la grammaire.

L'évolution, inscrite dans la temporalité de l'univers, produit l'homme comme elle produit la fougère, l'holothurie, le dinosaure, le tarsier, le bonobo... et le chimpanzé.

En effet, «ce qui distingue vraiment notre espèce des autres, c'est notre langage: nous sommes capables de combiner des mots selon une grammaire pour construire des phrases, et celles-ci acquièrent alors un sens supérieur à ce que donnerait la simple addition des mots entre eux»⁴. Seul le cerveau humain, organe régi par des échanges chimiques et électriques comme d'autres organes, est capable de produire un langage à double articulation, des mots et des sens. Si certains «grands singes» peuvent apprendre plusieurs centaines de mots, jamais ils ne produisent spontanément des phrases nouvelles.

Cette aptitude grammaticale, que Steiner résume dans l'invention du temps du futur, «cette capacité de discuter d'événements pouvant survenir le jour suivant les funérailles du locuteur ou dans un million d'années, semble spécifique à *homo sapiens*»⁵. Pourquoi nier qu'elle est tributaire, tout comme la station debout ou le caractère glabre de l'épiderme, du processus de l'évolution, tel qu'en lui-même? Fallait-il nécessairement que Dieu intervînt pour mettre dans la tête de nos lointains ancêtres qu'il

était possible de parler des choses à venir, donc de l'inventer? Serait-ce une plaisanterie d'insinuer que si Dieu était nécessaire, qui le rendait nécessaire, sinon lui-même? Et, dès lors, pourquoi l'évolution n'obéirait-elle pas à sa propre nécessité?

Ce que la plupart de nos contemporains ne peuvent avaler, c'est qu'entre nos plus proches cousins simiesques et nous n'existerait aucune véritable solution de continuité. L'évolution, inscrite dans la temporalité de l'univers, produit l'homme comme elle produit la fougère, l'holothurie, le dinosaure, le tarsier et le bonobo. Et dirais-je, comme elle produit les roches dures, l'eau, l'air et le sable du Rhin. Avec l'homme naît la culture, ou plutôt naissent les cultures.

Mozart, mais aussi Eichmann, Angkor-Vat, mais aussi Auschwitz. On n'a vraiment pas besoin de Dieu pour expliquer tout cela, ni celui du Deutéronome, ni celui de Paul, ni celui du Coran. Et à ceux qui vont clamant qu'alors tout cela n'a pas de sens, contentons-nous de leur répondre que c'est à eux, et à eux seuls, qu'il appartient d'en donner un.

Claude Javeau

¹ V. «Ni Dieu, ni maître, Sade», *Le Monde de l'éducation*, juin 2001, p. 5.

² Cf. «Frans de Waal: les chimpanzés et nous», *La Recherche*, N° 341, avril 2001, p. 103-106.

³ Cf. Crews, Fr., «Saving us from Darwin», *The New York Review of Books*, 4 octobre et 18 octobre 2001, p. 24-27 et p. 51-55. Un certain nombre de phrases de mon article sont des paraphrases de passages de cet excellent exposé.

⁴ Langaney A., in Langaney A. Clottes J. Guilaine J., Simonnet D., *La plus belle histoire de l'homme*, Acte I, «La conquête du territoire», Paris, Éd. du Seuil/Points, 2000, p. 23.

⁵ Steiner G., *Grammars of Creation*, London, Faber and Faber, 2001, p. 5. Je traduis de l'anglais, n'ayant pas sous la main la version française de ce livre.

Claude Javeau est professeur de sociologie à l'ULB. Il vient de publier *Le bricolage du social*, Paris, PUF, 2001.

Un entretien avec René Zayan, éthologue*

Le bien-être: un droit naturel pour l'animal

Entre une doctrine écologique totalitaire et les traitements indignes dont sont parfois victimes «nos amies les bêtes», entre le droit de l'animal et le devoir de l'homme, ne faut-il pas avant tout parler de responsabilité?

Partout dans le monde, y compris en Occident, les traitements que l'on inflige à «nos amies les bêtes» sont souvent à la limite de l'intolérable: «matériel» de laboratoire, abattage des animaux de boucherie, élevages de poules en batterie. Le Pr. René Zayan, éthologue (UCL), se penche depuis plusieurs années sur ces étranges et douloureux rapports que l'homme entretient avec l'animal.

relais par les centres nerveux de l'attention et surtout des émotions. C'est alors la douleur qui, pour correspondre à une expérience psychologique de souffrance, devra être transmise par le thalamus, jusqu'au cortex pariétal, aire du cerveau qui reconnaît l'émotion douloureuse et sa nature (tactile, viscérale ou musculaire, par exemple). Comment pouvons-nous affirmer que les animaux domestiques eux aussi prennent conscience – au sens d'une connaissance immédiate, non réfléchie – de la douleur, c'est-à-dire souffrent? Parce que tous les vertébrés supérieurs (oiseaux, mammifères, humains inclus) possèdent un système nerveux central de même structure organique. Cette similitude ou homologie étant également confirmée pour le circuit physiologique de la douleur, nous devons conclure qu'un animal domestique souffre en cas de blessures ou de lésions intestinales, mais aussi et surtout à cause de certaines actions de l'homme. Quelques exemples évidents: les poussins ou les canetons auxquels on coupe le bec pour éviter le cannibalisme en élevage industriel, les canards soumis au gavage par l'introduction dans la gorge d'un entonnoir brûlant, les chiens dont on coupe la queue. Faut-il parler des lances que les picadors enfoncent dans le corps des taureaux de corrida?

Mais l'animal peut être soumis à un stress psychologique s'il anticipe des douleurs répétées et inévitables: la peur fait place à l'anxiété. De même, la privation de stimuli ou d'objets agréables, bénéfiques au *fitness*, suscitera la frustration et l'inconfort. Par exemple, une séparation brutale d'avec les congénères, comme c'est le cas lors des sevrages précoces pratiqués dans les élevages intensifs, cause de stress chez les veaux ou les porcelets.

C'est encore davantage le cas chez le chien privé de son maître de manière imprévisible, comme lors des abandons; l'isolement temporaire est sans aucun doute très stressant pour tous les animaux de compagnie qui développent un attachement durable à leurs congénères ou à leurs maîtres humains. On peut alors parler de stress social correspondant à une souffrance mentale chez les animaux domestiques.

D'abord, des récepteurs sensoriels répondent à des stimulations intenses, nocives pour les tissus organiques. C'est la *nociception* que les fibres nerveuses conduisent via la moelle épinière jusqu'au thalamus après un

Cette photo est extraite de «Les animaux de la ferme en Wallonie», un album de Chantal Van Gelderen avec des photos de Philippe Saenen (Renaissance du Livre).

L'homme est-il un animal comme les autres? Faut-il éléver l'animal au rang de l'homme? Finalement, n'est-ce pas toujours de l'homme dont il s'agit?

Certains doutent qu'une vache ou une poule puissent souffrir, puissent «avoir mal» si on les frappe.

La douleur est la souffrance physiologique par excellence. Chez l'humain, la recherche scientifique permet d'en décrire trois étapes.

D'abord, des récepteurs sensoriels répondent à des stimulations intenses, nocives pour les tissus organiques. C'est la *nociception* que les fibres nerveuses conduisent via la moelle épinière jusqu'au thalamus après un

thalamus commande aux glandes surrénales la libération d'adrénaline et d'autres hormones; ensuite, l'animal résiste par la production d'autres hormones, surtout la corticostéron et le cortisol; si enfin la situation de stress se prolonge ou devient chronique, la suractivation des défenses immunitaires peut conduire l'animal à l'épuisement, qui se traduit par des pathologies somatiques (ulcères, recto-colites hémorragiques), psychologiques (dépression) et comportementales (automutilation, par exemple).

Or, les causes de stress sont diverses. La douleur est une réaction à des stresseurs sensoriels, ponctuels ou prolongés.

Mais l'animal peut être soumis à un stress psychologique s'il anticipe des douleurs répétées et inévitables: la peur fait place à l'anxiété. De même, la privation de stimuli ou d'objets agréables, bénéfiques au *fitness*, suscitera la frustration et l'inconfort. Par exemple, une séparation brutale d'avec les congénères, comme c'est le cas lors des sevrages précoces pratiqués dans les élevages intensifs, cause de stress chez les veaux ou les porcelets.

C'est encore davantage le cas chez le chien privé de son maître de manière imprévisible, comme lors des abandons; l'isolement temporaire est sans aucun doute très stressant pour tous les animaux de compagnie qui développent un attachement durable à leurs congénères ou à leurs maîtres humains. On peut alors parler de stress social correspondant à une souffrance mentale chez les animaux domestiques.

Certains maîtres jurent que leur chien est «heureux». N'est-ce pas de l'*anthropomorphisme*, qui consiste à

attribuer des états émotionnels humains à un animal?

Le bonheur implique une représentation mentale qui ferait prendre connaissance à l'animal d'un état corporel et émotionnel de bien-être. Or, le cerveau d'un animal domestique, qui intègre l'ensemble des informations sensorielles et hormonales, est capable de reconnaître si les besoins de base sont ou non satisfaits par l'environnement, par exemple, par les conditions de captivité en milieu domestique. Le bien-être correspond à l'état corporel et mental d'un animal dont les besoins de base propres à son espèce seraient majoritairement satisfaits. Ces besoins sont de quatre types: organiques ou métaboliques (boire, manger); comportementaux ou éthologiques (une poule pondeuse doit pouvoir voler et percher, pondre dans un nid et couver, ce que les batteries industrielles interdisent); psychologiques (apprendre des comportements adaptatifs, recevoir de l'affection parentale); sociaux (présence de congénères, liens d'attachement, vie dans un groupe stable affiliatif plutôt que régi par l'agression permanente). On peut donc dire qu'un animal est heureux s'il perçoit temporairement son état de bien-être général. Au contraire, il sera malheureux s'il réalise qu'existent des déficits relatifs à ses besoins de base. On parlera, ici encore, de souffrance mentale. Je conseillerais donc aux maîtres de veiller à assurer à leur animal des conditions de captivité optimales.

Vous avez plus particulièrement étudié l'élevage des poules en batterie

Exemple d'élevage industriel où les besoins organiques, comportementaux, psychologiques et sociaux des animaux ne sont guère pris en compte.

loges d'engraissement où ils s'attaquent violemment.

Alors, peut-on éthiquement donc faire souffrir passivement et activement une espèce animale dont nous avons des indications scientifiques qu'elle souffre?

Je me réfère à Schopenhauer, qui a établi une concordance entre le degré d'intelligence et le degré d'émotionnalité d'une espèce animale. Il a affirmé que les animaux supérieurs ont une conscience perceptive qui n'est pas la conscience intellectuelle ou réflexive et il fut le premier à postuler que les animaux étaient comme les humains capables de souffrance mentale, qu'il définissait comme l'insatisfaction des besoins. Toujours en me référant à Schopenhauer pour établir un parallélisme entre les degrés de connaissance et de souffrance, j'estime qu'il est insoutenable de faire souffrir d'une manière physiologique des oiseaux, a fortiori des chats ou des chiens, et a fortiori encore des chimpanzés ou des bonobos.

Avec la plupart des humanistes, chrétiens ou rationalistes, je pense qu'il est un devoir de ne pas imposer de la souffrance à des animaux et que c'est un devoir de leur assurer un maximum de bien-être en captivité. La problématique porte sur l'homme qui ne peut ignorer que les animaux souffrent. Et je suis de ceux qui prônent la punition légale. Il est du devoir de l'homme de leur assurer un bien-être compatible avec leur viabilité biologique. C'est un «droit» naturel au bien-être. Il n'est pas «naturel» au sens législatif, puisque les animaux ne sauraient être investis de devoirs éthiques envers les humains. Mais c'est un droit aux yeux de tout être humain moral qui fonderait son éthique sur le fait scientifique que le bien-être et la souffrance sont des réalités naturelles chez les animaux, surtout chez les vertébrés supérieurs domestiqués sans l'avoir demandé et desti-

* René Zayan est professeur d'éthologie à la Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Éducation (UCL).

Bougre d'animal(isme)!

Les 1,56 million de chiens et 1,78 million de chats que compte la Belgique sont-ils pour la plupart le signe de la perte des repères traditionnels? C'est un peu dans ce sens que va René Zayan qui a mis en évidence l'«animalisme», cet attachement démesuré qui fait prévaloir les droits de l'animal sur ceux de l'homme. Selon lui,

«c'est un problème social qui passe inaperçu et étonne lorsqu'on le révèle. Comment expliquer les causes et la signification de cet hyperattachement des citoyens urbains à leur animal de compagnie, plus particulièrement le chien? Le taux de possession d'un chien ou d'un chat est d'autant plus élevé que la taille du ménage est réduite. Chez les veuves, les couples de personnes âgées, les familles monoparentales, les célibataires, les SDF..., le chien remplace souvent les rapports humains empreints de solitude».

Pour R. Zayan, lorsqu'il n'y a que peu ou pas de partenaires humains, l'animal prend donc le relais. «La personne âgée par exemple est exclusivement attachée à un animal. Et l'animal est lui aussi attaché à un adulte. C'est bien une situation de surattachement réciproque qui induit le stress en cas d'abandon, de privation, d'isolement. Cela correspond chez la personne en difficulté sociale à un pessimisme à l'égard de la nature humaine, dévalorisée, tandis que la nature animale est valorisée. Certains enfants de parents divorcés peuvent dire que leur chien est le seul élément stable de leur vie». On ne peut nier par ailleurs les effets bénéfiques objectifs que le chien exerce sur la santé mentale et physiologique de la personne âgée. «L'état d'une personne qui hérite d'un chien va s'améliorer grâce à un taux d'adrénaline et de cortisone significativement moins élevé; elle fera moins de visites chez le médecin - ce qui est tout bénéfice pour la Sécurité sociale: on prend

nés à s'adapter à la complexité artificielle des environnements humains.

Mais n'existe-t-il pas une éthique animaliste qui prend en compte la souffrance animale?

J'ai appelé «animalisme» une attitude émotionnelle contemporaine qui consiste à placer la nature et les droits des animaux au-dessus des qualités et des droits de l'homme.

Dans son ouvrage *Le nouvel ordre écologique*, le philosophe Luc Ferry a rappelé que la législation nazie était l'une des plus protectionnistes à l'égard des animaux, conçus comme appartenant à un état sauvage original, dotés de droits intrinsèques que l'homme se doit de respecter. Elle interdisait notamment le gavage des canards et prescrivait un transport confortable à l'abattoir pour les veaux. Pour Luc Ferry, il s'agit d'un courant de pensée dont on peut dire qu'il s'agit d'une doctrine écologique totalitaire. Même si ces affirmations ont pu être jugées discutables, une certaine sensibilité romantique contemporaine survalorise les qualités de l'animal et déprécie l'éthique humaniste par une exaltation de la nature proche de l'idéologie fasciste issue de Nietzsche.

Propos recueillis par Michèle Michiels

l'air, on marche avec un chien! Le chien est aussi, dit René Zayan, un facilitateur de relations humaines. J'ai fait l'expérience avec une jeune femme qui se promène dans un parc, avec un landau, un chien et un chiot. Elle fait un tabac avec le chiot!»

Une affaire de degré

«On pourrait croire que l'enfant qui a un chien a un développement émotionnel, affectif, cognitif, social accru. On fait l'hypothèse qu'un enfant qui s'occupe de son chien et qui le soigne, généralise cet altruisme à l'humain. C'est vrai dans les familles stables. Dans les familles instables, ce n'est malheureusement pas le cas: l'enfant aura tendance à valoriser les qualités du chien et à ne plus parler aux adultes, à régresser, à se méfier du langage des humains, à avoir peur. L'animalisme se définit progressivement comme une attitude inverse de l'humanisme. Il appartient à l'enseignement d'inculquer les différences entre nature humaine et nature animale. Tant le rationalisme que le catholicisme sont tributaires d'une conception issue du dualisme cartésien qui sépare la "bête" de l'homme. Nous savons que ce dualisme est faux et c'est une affaire de degré et non de nature».

«Ne faut-il pas se demander, interroge le professeur Zayan, si ce n'est pas la mutation sociale urbaine récente qui est responsable de ce renversement des valeurs. Les personnes surattachées ne sont pas critiquables, elles n'ont pas le choix: c'est leur chien ou personne. Ce qui est pathologique, c'est le démantèlement des liens personnels dans le paysage urbain. La ville, c'est pire que la solitude car elle anéantit tout ce qui peuple notre existence individuelle. La ville, c'est le vide». ▲

Propos recueillis par M.M.

Le 15 février 2001, le *British Journal of Psychology* publiait les résultats d'une étude sur les bienfaits des chiens sur la vie sociale de leur maître, étude entreprise par June McNicholas et Glyn M. Collis à l'université de Warwick (Grande-Bretagne). En résumé, une personne qui se promène accompagnée d'un chien a trois fois plus de contacts sociaux, surtout avec des inconnus, que lorsqu'elle marche seule. Ce serait là, pour le tandem de Warwick, l'une des clés des bienfaits constatés de l'animal sur la santé humaine. Le constat de cette «convivialité assistée par animal» n'est pas neuf, pratiquement du domaine public. Ainsi, John Steinbeck (1902-1968), dans son dernier ouvrage, *Voyages avec Charley*, narrait comment, en camionnette, il revisita l'Amérique profonde, qu'il avait perdue de vue, pour cause de succès littéraire, accompagné par Charley, un caniche. Quand Steinbeck voulait aborder des inconnus, il envoyait Charley en éclaireur! Mais Steinbeck, évidemment, n'a pas mené une étude statistique sur l'efficacité de Charley!

De telles études ne sont venues que bien plus tard, dans le sillage de quelques travaux pionniers qui, dès les années soixante, mettaient en évidence le rôle positif d'animaux de compagnie dans divers domaines de la santé humaine. Boris Levinson aux États-Unis et Ange Condoret en France (le premier était psychiatre, le second vétérinaire) eurent tous deux l'occasion d'observer que certains enfants craintifs, mutiques ou autistiques réagissaient parfois positivement à la présence d'un animal. Leur premier pas, leur premier geste vers le monde extérieur était dirigé vers l'animal, qui jouait le rôle d'un objet transitionnel aux fonctions étendues. L'interaction avec un animal étant moins compliquée et plus sûre qu'une interaction humaine, les enfants s'appuyaient ensuite sur cette confiance nouvellement gagnée pour s'engager progressivement dans des

interactions humaines plus difficiles et plus dangereuses.

Dans les années septante, les études pilotes des époux Corson¹, réalisées en milieu psychiatrique, sont venues compléter ces premières observations. Dans l'une de celles-ci, les psychiatres ont proposé à vingt-huit patients, choisis parce qu'ils étaient «inaccessibles» (très méfiants, retirés et/ou mutiques) et qu'ils avaient jusqu'à peu ou mal réagi à tous les essais thérapeutiques précédents, d'interagir avec des animaux - en fait des chiens détenus dans un chenil voisin. Tous montrèrent une certaine amélioration, et celle-ci fut particulièrement marquée pour quatre d'entre eux, qui quittèrent l'hôpital peu de temps après.

Mais ce sont probablement les études d'A. Katcher et de ses collaborateurs sur les corrélats physiologiques de l'anxiété (la pression artérielle, le rythme cardiaque ou la réponse électrodermale) qui ont le plus contribué à promouvoir l'idée que les animaux sont bons pour notre santé. Il en ressort que l'animal familier (poisson d'aquarium ou chien...) pourrait avoir en certaines circonstances des effets «relaxants» objectivables par ces mesures électrophysiologiques². De même, en étudiant les comportements révélateurs de l'anxiété chez des enfants au cours d'un examen pédiatrique, Hansen et ses collaborateurs³ (1999) ont constaté que ces comportements sont significativement moins nombreux lorsqu'un chien est présent durant l'examen.

À la recherche de «l'effet thérapeutique» de l'animal

Il ne fallait pas plus que ces observations originales pour que bourgeonnent, sous l'impulsion des fabricants d'aliments pour animaux de compagnie, de multiples études vouées à «démontrer» les bienfaits de l'animal sur notre santé psychologique ou biologique. Des animaux

variés ont été introduits dans divers milieux, tandis que des psychologues ont entrepris de sonder les propriétaires et non propriétaires d'animaux afin de connaître leur indice de «satisfaction dans la vie» -à défaut de mesurer leur bonheur! - et à chercher avidement toute différence significative entre ces deux sortes d'humains, propriétaires ou non d'animaux de compagnie.

Bien sûr chaque résultat positif a donné lieu à ample résonance médiatique, mais les études contradictoires, souvent tout aussi nombreuses, n'ont guère reçu d'écho. Le cas des dauphins est à cet égard exemplaire*. D'une manière générale, il est bien rare de trouver dans les médias une information disant qu'un enfant handicapé a rencontré des dauphins et qu'il ne s'est pas passé de quoi justifier sans réplique qu'on détienne des cétacés, et qu'on continue de faire payer des sommes importantes pour permettre des rencontres thérapeutiques avec eux. Telle journaliste d'un hebdomadaire suisse romand ayant jeté un œil distrait sur une évaluation critique de rencontres entre un enfant autiste et des dauphins, l'a repoussée d'un «bof» hautain dès lors qu'on lui a expliqué que ce type de rencontre ne conduit pas au miracle - du genre briser la «coquille» dans laquelle un certain romantisme déplacé voit l'enfant autiste «enfermé pour fuir le monde». Dans de telles expériences, la réalité est que chaque pas, petit, se paie en travail de la part de l'enfant et de son entourage. Le dauphin est assurément un animal enjoué, prince accueillant d'un élément confortable, l'eau, et il y a, c'est sûr, du plaisir à le rencontrer. Mais quant à être miraculeux! À défaut, il est une stimulation et il cristallise l'enthousiasme de tous. C'est bien, utile, mais au plan médiatique, c'est, il est vrai, assez plat!

Dans les récits médiatiques de thérapies facilitées par l'animal, nos compagnons sont bien souvent des héros qui «sauvent» des êtres humains et réussissent là où le thérapeute

L'animal co-thérapeute

¹ Corson S.A., O'Leary Corson E. et Gwynne P.H. 1975. «Pet-facilitated psychotherapy», in *Pet animals and society*, R.S. Anderson (Ed.) Baillière Tindall: London, pp. 19-35. Corson S.A. et O'Leary Corson E., 1977. «The socializing role of pets animals in nursing home: an experiment in nonverbal communication therapy», in *Society, stress and disease*, I. Levi (Ed.). Oxford University Press, pp. 1-47.

² Friedman E., Katcher A., Lynch J.J. et Thomas S.A. 1980. *Social interaction and blood pressure: influence of animal companion*. *J. of Nervous Mental Disease*, 171, 461-485. Katcher A., Friedman E., Beck A. et Lynch J. 1983. «Looking, talking and blood pressure: the physiological consequences of interaction with the living environment», in *New perspectives on our lives with companion animals*, A.H. Katcher et A.M. Beck (Eds.). University of Pennsylvania Press: Philadelphie, pp. 351-362.

Allen K.M., Blascovich J., Tomaka J. et Kelsey R., 1991. *Presence of human friends and pet dogs as moderators of autonomic responses to stress in women*. *J. of Personality and Social Psychology*, 61, 582-589.

Non, pas de miracle! Mais parfois un déclencheur subtil, une stimulation certaine entre le dauphin et l'enfant.

³ Hansen K.M, Messinger C.J, Baun M. et Megel M., 1999. «Companion animals alleviating distress in children». *Anthrozoös*, 12, 142-148.

⁴ Rowan, A.N. 1996. «Research and practice». *Anthrozoös* 9(1):2-4.

⁵ Association nationale (française) pour l'éducation des chiens d'assistance pour handicapés.

⁶ Fossier-Varney, N. 2001. *Thérapie facilitée par l'animal et troubles psychocomportementaux du sujet âgé en service de soins de longue durée*. Communication présentée à la 9^e conférence internationale sur les interactions homme/animal, Rio, 13-15 sept. 2001.

⁷ Kotrschal, K. 2001. *Dogs as an aid in the social integration of children*. Communication présentée à la 9^e conférence internationale sur les interactions homme/animal, Rio, 13-15 septembre 2001.

* Voir notamment le site *Happy Dolphins Encounters*: <http://www.hdi-europe.org>

Véronique Servais est chargée de cours en information et communication, Faculté de philosophie et lettres (l'ULg).

Des animaux pour quoi faire?

Cela étant, les résultats obtenus par des praticiens ayant intégré l'animal dans leur travail doivent être reconnus. Au centre gériatrique de la Croix-Rouge française de St Cyr au Mont d'Or, Nadine Fossier-Varney et ses collègues ont élaboré, pour une quinzaine de patients souffrant de troubles du comportement très régressifs avec peu de capacités verbales, un programme dans lequel Moogli, un chien d'assistance qui lui a été confié par l'Anecah⁵, a joué un rôle de médiateur important⁶. Moogli a ainsi été introduit auprès de «Georges». Devenu hémiplégique suite à un accident cérébral, Georges présente des troubles du comportement persistants (cris incessants, automutilation, agressivité à l'égard du personnel soignant,...) dont aucune solution thérapeutique n'a pu venir à bout. Il est dépendant pour tout, y compris pour se nourrir. Les relations avec le personnel soignant sont mauvaises, l'agressivité de Georges conduisant à un rejet qui augmente d'autant les tensions lorsqu'il faut lui prodiguer des soins. Le chien est d'abord introduit dans les moments de toilette, qui sont les plus difficiles à gérer, l'anxiété et l'agressivité de Georges étant à son comble. En termes psychologiques, «la présence de Moogli va rapidement apaiser Georges pendant ces temps. Il est attentif au

regard et aux réactions de Moogli, apprend peu à peu à moduler sa voix pour ne pas l'effrayer, lui parle, le touche, l'agrippe, lui exprime ses émotions allant jusqu'aux pleurs. Progressivement, tout un travail se fait sur sa crainte d'être abandonné par les autres, par les soignants qui ne l'aimeraient pas. Des échanges de grande intensité sur la confiance, le respect, la reconnaissance de l'autre s'instaurent ainsi autour du travail avec Moogli». Au bout de quatre mois de travail, Georges est beaucoup plus calme, il peut réintégrer la salle à manger pour les repas et son traitement psychotrope est diminué par le médecin. Dans une classe difficile d'une école primaire de la banlieue de Vienne, Kurt Kotrschal et son équipe ont introduit périodiquement trois chiens, spécialement éduqués. Ils ont constaté que lorsque les chiens sont présents, les taux d'agression sont plus bas, tandis que les enfants les plus timides participent davantage à la vie sociale⁷.

Il serait bien sûr absurde d'en conclure qu'il faut placer des animaux dans toutes les classes difficiles de notre pays, que l'animal est la potion miracle en gériatrie, ou que jeunes délinquants et prisonniers devraient être enrôlés dans des programmes d'éducation canine ou de gestion d'un refuge animalier, comme cela a été fait récemment aux USA et au Canada, avec des résultats concluants. Mais il n'empêche que l'introduction d'animaux dans des contextes éducatifs ou thérapeutiques variés est légitime, à condition toutefois de ne pas s'y engager à la légère. À condition, aussi, de ne pas oublier que la présence d'un animal ne sera jamais le gage de la qualité d'une intervention. Celle-ci dépendra toujours de ce que fait le praticien à partir du potentiel de changement apporté par l'animal. ▲

Véronique Servais

*Ils prennent en songeant les nobles attitudes
Des grands sphinx allongés au fond des solitudes
Qui semblent s'endormir dans un rêve sans fin* (Charles Baudelaire, *Les fleurs du mal*, LXVIII).

Tout amoureux du chat qui pratique la culture sait qu'un culte lui était rendu en Égypte ancienne et que le culte des animaux sacrés apparaît comme une spécificité du pays des pharaons. Anaxandride exprime parfaitement l'incompréhension généralement manifestée par les Grecs à cet égard: «Tu adores la vache» dit un Grec à un Égyptien, «mais moi, je la sacrifie aux dieux; tu tiens l'anguille pour une divinité majeure, tandis que nous l'appréciions comme un mets de tout premier choix...; tu vénères le chat, je le bats si je le prends à dévorer mon repas... Si tu vois un chat souffrir quelque mal, tu pleures, mais moi, c'est avec beaucoup de plaisir que je le tue et l'écorche».

Il n'est pas une collection d'art pharaonique où ne figure l'un ou l'autre de ces chats en bronze devenus en quelque sorte emblématiques de l'esthétique égyptienne. Les chercheurs tendent par ailleurs à attribuer aux Égyptiens la domestication de ce félin. Le *Felis libyca* ou chat du désert libyen s'avère en tout cas facilement apprivoisable. La naissance de l'agriculture signifie aussi la création de greniers, qui ont dû attirer souris et autres petits rongeurs, ainsi que leurs prédateurs naturels. Mais, comme le souligne L. Ginsburg, «vivre dans les parages de l'homme n'implique pas la domestication; les souris ne sont pas domestiques». Ne sont considérés comme tels que les animaux dont l'homme contrôle la nourriture et la reproduction.

Chats solaires

Les représentations les plus anciennes du chat en Égypte remontent au Moyen Empire (vers 2040-1794 avant notre ère), lorsqu'il apparaît dans le bestiaire apotropaïque des «couteaux

magiques», des objets en ivoire d'hippopotame qui n'ont rien de tranchant. Il s'agit d'instruments faisant partie de la panoplie des nourrices, qui s'en servaient pour protéger les enfants des forces néfastes qui les menacent à tout moment, de jour comme de nuit. Les créatures qui figurent sur ces couteaux s'identifient par ailleurs comme les auxiliaires du soleil dans sa course cosmique contribuant à sa naissance ou renaissance quotidienne.

C'est très certainement aussi le cas du chat qui apparaît également armé d'un (véritable) couteau dans les vignettes accompagnant à partir du Nouvel Empire (vers 1550-1070 avant notre ère) le Chapitre 17 du *Livre des Morts*, où il a pour tâche spécifique de décapiter le serpent Apophis qui tente tous les matins du monde d'empêcher le soleil de se lever. «Je suis ce chat qui fend l'arbre-ishi à côté de lui à Heliopolis, en cette nuit du combat et de l'emprisonnement des rebelles, en ce jour où l'on annihile les ennemis du Maître du Monde (c'est-à-dire le dieu Rê)» déclare le mort dans la formule qui accompagne cette image. Comme le note M. Broze, «elle assure non seulement au mort la victoire sur les ennemis qui émanent du chaos et cherchent à contrer son accès à l'immortalité, mais le dote de la même énergie qui a permis au dieu solaire de créer le cosmos et lui permet de renouveler quotidiennement son acte».

Les démons à tête de chat, prêtant secours au soleil, ne manquent pas dans l'Au-delà. Le *Livre de ce qu'il y a dans l'Au-delà*, décrivant le périple nocturne de Rê, ainsi, introduit un démon à tête de chat au cours de la septième heure nocturne (sur douze), prêt à frapper ses ennemis d'un couteau; tandis que le *Livre des Portes*, au contenu assez similaire, introduit le même à la douzième et dernière heure. Son nom est *miouty* («celui du chat»), qui peut être porté par Rê lui-même; il est l'«huissier de la grotte» et retiendra les ennemis de Rê. Le *Livre de l'adoration de Rê à l'Occident*,

enfin, donne les septante-cinq noms et formes que Rê prend dans le monde souterrain. À la cinquante-sixième place apparaît «Rê, grand de force; Grand chat qui protège les dieux; Juge et président du tribunal; qui domine la grotte sacrée». Comme le note Karlshausen, Rê revêtant la forme d'un chat assume donc une fonction combattante, mais aussi une fonction protectrice et justicière, autorisant une assimilation de Rê à Osiris, présidant la pesée des âmes.

Cela n'empêche pas que le chat ait aussi, en d'autres occasions, et peut-être plus tardivement, un caractère lunaire. Ainsi Plutarque affirme, dans son *De Iside et Osiride*, que la chatte a un petit la première fois, deux la deuxième fois et ainsi de suite, jusqu'à ce que l'on compte vingt-huit chatons en tout la septième fois, autant qu'il y a de jours dans un mois lunaire. Il s'agit bien de la chatte, toutefois, et la fécondité de Bastet ne fait aucun doute. Elle protège la femme et l'enfant, sera parfois assimilée à Isis et toujours associée à Hathor.

Chats érotiques

Le chat intervient aussi, dès le Moyen Empire, mais surtout au Nouvel Empire, dans des scènes de chasse et de pêche dans les marais figurant dans des tombes privées, où l'animal contribue à assurer l'Ordre indispensable à la renaissance du défunt. Accompagné de sa femme, voire de sa famille, ce dernier se distingue par sa taille et, de fait, domine la scène par laquelle il manifeste sa capacité d'organisation. La scène n'a rien de l'illustration d'un passe-temps et le chat ne s'identifie certes pas à un auxiliaire de son maître. La présence de son épouse toute parée dans l'esquisse, tenant parfois des instruments liés au culte de la déesse Hathor, montre qu'il y a même des connotations érotiques à la scène, liées à la symbolique de renaissance omniprésente dans les images de la tombe.

Profils de chats

Ce mélange de tension retenue et de relâchement...

nous pas trop pourquoi notre félin est représenté humilié, demandant grâce aux souris.

Chats momifiés

Les grandes nécropoles à momies, qui ont fait la célébrité du chat égyptien, ne sont aménagées qu'à partir de la troisième Période intermédiaire (vers 1070-715 avant notre ère), et utilisées jusqu'à l'époque gréco-romaine (332 avant notre ère - 313 de notre ère). Les auteurs classiques en parlent, comme par exemple Diogène de Sicile, qui écrit que «les Égyptiens ont pour quelques animaux une vénération extraordinaire, non seulement pendant que ces animaux sont en vie, mais encore lorsqu'ils sont morts. De ce nombre sont les chats...». «Lorsqu'un de ces animaux vient à mourir», ajoute-t-il, «ils l'enveloppent dans un linceul et se frappant la poitrine et poussant des gémissements, ils le portent chez les embaumeurs».

En fait, l'examen des momies a démontré que les corps momifiés sont presque toujours ceux d'animaux morts jeunes, ce qui implique qu'ils étaient tués avant d'être présentés en *ex-voto*. Les auteurs classiques n'ont donc rien compris. Un grand nombre de ces animaux est mort par strangulation, comme le montre la dislocation des vertèbres cervicales; ils ont été tués délibérément et systématiquement et ceci à des âges précis, mais jamais avant quatre mois. Ce n'est qu'alors qu'ils atteignaient une taille suffisante pour être momifiés, puis proposés à la vente aux fidèles espérant attirer les bonnes grâces de la déesse Bastet, qui protégeait la maternité. Les statuettes ont longtemps résumé, aux yeux de l'Occident, le «culte des animaux» en Égypte, ainsi que, aux yeux des amateurs, la dextérité des animaliers pharaoniques. Pour reprendre la belle expression de L. Delvaux à propos des statuettes de chat assis, «la beauté des courbes lentes de leur corps exprime remarquablement ce mélange de tension retenue et de relâchement calme du chat au repos». Quant aux chats tapis...

Les momies se présentent généralement sous deux formes, la première montrant le chat à la façon d'un animal empaillé, sous l'aspect du vivant, la seconde le modelant à la manière d'un manchon, avec les pattes antérieures plaquées comme le thorax et les postérieures perpendiculaires au tronc. Certaines portent un masque en toile stuquée, d'autres offrent juste quelques traits peints. Elles étaient parfois, à la manière des momies humaines, conservées dans des cercueils, parfois de grandes dimensions, qui peuvent être en bois ou (en partie) en bronze, les uns parfois richement peints ou dorés sur stuc, les autres évoquant avant leur oxydation l'éclat du soleil. Un très beau sarcophage en pierre, du Nouvel Empire, qui contenait les restes de la chatte du prince Thoutmosis, grand prêtre de Ptah à Memphis, et frère du futur roi Aménophis IV, prophète de son dieu Aton, fait figure d'exception.

Les statuettes de petites dimensions ont dû faire office d'ex-votos et étaient déposées dans les temples. Elles ont été retrouvées par milliers à Boubastis (l'actuelle Zagazig), le centre du culte de la déesse Bastet, qui protégeait la maternité. Les statuettes ont longtemps résumé, aux yeux de l'Occident, le «culte des animaux» en Égypte, ainsi que, aux yeux des amateurs, la dextérité des animaliers pharaoniques. Pour reprendre la belle expression de L. Delvaux à propos des statuettes de chat assis, «la beauté des courbes lentes de leur corps exprime remarquablement ce mélange de tension retenue et de relâchement calme du chat au repos». Quant aux chats tapis...

*Leurs reins féconds sont pleins d'étincelles magiques,
Et des parcelles d'or, ainsi qu'un
sable fin,
Etoilent vaguement leurs prunelles mystiques (Charles Baudelaire, *Les fleurs du mal*, LXVIII).▲*

Eugène Warmenbol

Pour en savoir plus:
Les chats des Pharaons. 4000 ans de divinité féline, Bruxelles, 1989 (cat. d'expo.), 93 p., 53 fig.
L. Delvaux & E. Warmenbol (éds.), *Les divins chats d'Egypte: un air subtil, un dangereux parfum*, Leuven, 1991, 185 p., 73 fig.

Eugène Warmenbol est chargé de conférence à l'ULB.

Afghanistan

Place aux nouvelles générations

La conférence inter-afghane qui s'est achevée à Bonn le 5 décembre dernier, alors que des combats se déroulaient encore dans plusieurs régions d'Afghanistan, vient d'accoucher d'un gouvernement et d'une administration intérimaires qui doivent officiellement entrer en fonction le 22 décembre 2001 à Kaboul et qui ont la lourde tâche de relancer un pays complètement déstructuré par plus de vingt années de guerre. De nombreux défis se posent à cette nouvelle administration qui est le fruit d'un dosage subtil entre une Alliance du Nord, certes hétéroclite, mais qui apparaît comme le vainqueur militaire et politique principal d'une reconquête qui aurait sans doute été impossible sans les bombardements américains.

La conférence de Bonn était un exercice difficile dans la mesure où il fallait à la fois ne pas léser l'Alliance du Nord, qui n'aurait jamais accepté d'être privée des gains politiques de la prise de Kaboul et satisfaire les Pachtounes - 40% de la population de l'Afghanistan et surtout historiquement ceux qui ont toujours dominé le pays en lui donnant son identité - à la recherche d'un leadership perdu.

Les sources de division ne manquent pas. Ainsi, le seigneur de guerre ouzbek Abdul Rachid Dostom a dénoncé l'accord de Bonn qui lui a pourtant permis d'obtenir deux ministères. Toutefois, l'«Attila de Mazar é Sharif», réputé pour sa poigne et sa cruauté, n'a semble-t-il plus les moyens de son ambition. Ancien officier communiste passé opportunément chez les moudjahidines, Dostom avait réussi à bâti entre 1992 et 1996 dans son fief de Mazar é Sharif un embryon de mini-Etat ouzbek où il disposait même de sa propre compagnie aérienne. Après un exil en Turquie, le général ouzbek est certes revenu dans sa ville du Nord de l'Afghanistan, mais il n'est plus seul. Il contrôle la ville avec deux concurrents: le commandant Atta, Tadjik lié aux nouveaux maîtres de Kaboul, et le commandant Mouhaq-

pant tout de même essentiellement trois ethnies doit conduire à la prudence, les Pachtounes, en revanche, brillent pas leur décomposition politique et par leur absence de personnalités rassembleuses. En effet, le roi Zaher Shah, certes très apprécié parmi les siens, est trop vieux, le mollah Omar -qui avait réussi à réunir les différents clans pachtounes autour de son rigorisme religieux- a disparu. Reste Hamid Kerzaï, inconnu il y a peu et dont l'ascension surprenante qui l'a mené à la tête de cette administration intérimaire traduit la décomposition politique d'une ethnie pachtoune qui avait pourtant toujours été surreprésentée aux différents niveaux de l'État afghan. Cette faiblesse des Pachtounes, en attendant que Hamid Kerzaï fasse ses preuves, pourrait être une source de déstabilisation dans la mesure où elle permettrait la multiplication des baronnies.

Toutefois, dans le contexte d'un avenir de toute façon incertain, la meilleure connaissance du monde extérieur par les nouveaux maîtres de Kaboul ainsi qu'un intérêt plus marqué de la communauté internationale pour un Afghanistan dont on veut éviter la sanctuarisation terroriste permettent peut-être un optimisme mesuré à l'égard de l'avenir de ce pays. ▲

Pierre Vanrie

Après vingt ans de guerre, plus de 1,5 million de morts, l'Afghanistan peut-il envisager un avenir plus serein?

Sommet de Laeken

Peu de fausses notes dans le concert

L'histoire de l'Europe n'a pas cessé, au cours des âges, d'alterner progrès de la civilisation et champs de ruines. À cet égard, le siècle qui vient de s'achever pourrait bien être le résumé radical de cette double histoire: deux guerres mondiales ont ravagé le continent et précipité le déclin de sa position dans le monde, mais l'idée d'une Europe forte et unie dans la paix et la conciliation a fait son chemin dans les esprits. En point d'orgue à la présidence belge, le sommet de Laeken apparaît comme la relance de cette idée au moment où une dizaine de nouveaux États membres s'apprêtent à entrer dans l'Union.

Le citoyen attend clairement «une approche communautaire claire, transparente, efficace et menée de façon démocratique.

Cinquante ans après sa naissance, l'Union européenne aborde un carrefour, «un moment charnière de son existence». L'unification du vieux continent est imminente: l'Union est sur le point de s'ouvrir à plus de dix nouveaux États membres, principalement d'Europe centrale et orientale, et à tourner ainsi définitivement l'une des pages les plus sombres de son histoire, celle de la Seconde Guerre mondiale et du partage artificiel du continent qui l'a suivie. Tel est, en tout cas, le message très positif qu'a voulu faire passer Guy Verhofstadt, les 14 et 15 décembre derniers lors du Sommet de Laeken à Bruxelles. Un sommet qui a (presque) marqué la fin de la présidence belge de l'Union. Le 1^{er} janvier, la Belgique passe le flambeau à l'Espagne, mais a également l'honneur de lancer l'euro, cette future monnaie européenne qui deviendra la réalité quotidienne de quelque 300 millions de citoyens européens. La Belgique, en charge de la présidence durant six mois, ne sera toutefois pas oubliée de sitôt. C'est elle qui aura,

entre autres, relancé le débat en matière de politique européenne commune de sécurité et de défense et de lutte contre le terrorisme, suite aux attentats du 11 septembre.

Les attentats terroristes contre les États-Unis ont plongé le monde entier dans le désarroi. D'aucuns prétendent que depuis les attentats suicides, au moment où chacun se tournait vers l'Europe, attendant son message et son action, elle a «étalé son inexistence et son aboulie» par le «chacun pour soi», le jeu des chancelleries, voire l'obscurité des négociations et le secret des débats. L'Europe n'en a pas moins agi, notamment par voie humanitaire, et continue, par ailleurs, de «préparer» la sécurisation de Kaboul, la capitale afghane. Le sommet de Laeken a ainsi vu officiellement adopter par les Quinze la déclaration d'opérationnalité de l'embryon de politique européenne de sécurité et de défense (PESD), qui permettra désormais à l'Union de conduire des opérations de gestion de crise dans le monde et qui est centrée sur la constitution d'une force de réaction rapide. La présidence belge a sans doute voulu profiter de cette opportunité pour annoncer ostensiblement que les Quinze participeraient, sous l'égide de l'Onu, à la force multinationale de maintien de la paix en Afghanistan. Le chef de la diplomatie belge, Louis Michel, a ainsi salué «un tournant pour l'Union européenne», précisant que les États membres participeraient à cette force de stabilisation «chacun en fonction de ses moyens».

Un discours néanmoins en retrait par rapport à la déclaration du Premier ministre Verhofstadt qui a fini par corriger le tir en affirmant que tous n'y participeront pas nécessairement mais que l'ensemble des États membres étaient «d'accord politiquement» sur le concept d'une force multinationale. Rappelons qu'au sommet infor-

mel de Gand du 19 octobre dernier, l'Europe, et plus particulièrement la présidence, a ressenti durement le fait que trois pays —la France, l'Allemagne et la Grande-Bretagne— aient tenu un caucus particulier précisément sur la question de l'intervention militaire en Afghanistan.

La présidence belge aurait notamment souhaité consacrer à Laeken la première intervention militaire de l'Union. Elle pourra toutefois se féliciter du compromis arraché à la veille du sommet avec le Premier ministre italien Silvio Berlusconi sur le mandat d'arrêt européen. La définition commune des incriminations terroristes, la coopération entre services spécialisés ainsi que la réglementation adoptée en matière de gel des avoirs constituent autant de réponses concrètes, menées sous l'égide de la présidence belge, dans la lutte contre le terrorisme.

Échec —provisoire?— d'une vraie politique d'asile

La Belgique n'est malheureusement pas parvenue à mener à bien ses engagements à l'égard des orientations politiques en ce qui concerne le renforcement de l'espace de liberté, de sécurité et de justice en Europe, bref ce qui touche de près ou de loin nos concitoyens européens dans leur vie quotidienne. Les progrès se sont en effet avérés moins rapides et moins substantiels que prévu en matière de politique commune d'asile et d'immigration, qui suppose notamment la mise en place de divers instruments, tels l'intégration de la politique de flux migratoires dans la politique extérieure de l'Union européenne, le développement d'un système d'échange d'informations sur l'asile, la migration et les pays d'origine, l'établissement de normes communes en matière de procédure d'asile, d'accueil et de réunification familiale, voire l'établissement de

programmes spécifiques en matière de lutte contre la discrimination et le racisme.

La décision européenne instituant Eurojust (coopération judiciaire européenne) ainsi que la mise en place d'instruments nécessaires à la coopération policière —Europol— représentent, à mon sens, un progrès important. Toutefois, si la Belgique a eu le courage de préciser noir sur blanc, dans son «avant-projet» de conclusions, qu'elle visait explicitement à éliminer le réseau terroriste Al-Qaida en Afghanistan, cette prise de position forte a totalement disparu de sa déclaration finale.

Outre l'Afghanistan, la situation au Moyen-Orient a également occupé une place privilégiée au sein des cénacles européens. Cette fois, la Belgique a eu le courage de s'affirmer, notamment en se positionnant à l'opposé même des positions tenues outre-Atlantique. Colin Powell, le secrétaire d'État américain, avait notamment exhorté l'UE à geler tout contact avec le chef de l'Autorité palestinienne. L'Europe a fait valoir avec force qu'Israël avait «besoin du partenaire qui représentent l'Autorité palestinienne et son président élu, Yasser Arafat. Sa capacité de combattre le terrorisme ne doit pas être affaiblie», surtout depuis que le Premier ministre israélien, Ariel Sharon, a coupé (le 13 décembre) tout contact avec Arafat à la suite d'une série d'attaques palestiniennes. L'Europe a en outre évoqué la nécessité d'un État palestinien «viable, indépendant et démocratique» et prononcé la fin de l'occupation des territoires palestiniens. Ici aussi, l'Europe a voulu marquer un point en lançant l'idée de l'établissement d'un méca-

(du 1^{er} mars 2002 à juin 2003) sur la meilleure manière d'assurer la mue des institutions européennes afin de leur conserver efficacité et opérationnalité dans une union élargie. L'objectif est d'y associer l'ensemble des citoyens et organisations représentant la société civile (partenaires sociaux, milieux économiques, ONG, milieux académiques, etc.).

Guy Verhofstadt, qui a résolument voulu apparaître comme celui qui allait bannir tous les tabous, qui allait discuter ouvertement de tout, qui refusait qu'on mette sous le boisseau certains thèmes de débat comme ses prédécesseurs l'ont fait —tels l'octroi des sièges de certains organismes et agences de l'UE (Eurojust, l'Autorité alimentaire européenne, l'Agence européenne de la sécurité maritime, etc.)— a perdu quelques points. Louis Michel a lui aussi dit que «l'Europe [avance] le mieux quand elle est confrontée à des obstacles». La présidence belge a pourtant coupé (très) court aux discussions sur l'octroi de ces sièges précisément, car certains États européens, comme la France ou l'Italie, entendaient s'approprier sans compromis quelques sièges de prestige. Certains de ceux-ci étaient d'une importance primordiale surtout dans le contexte de l'après-vache folle et du souvenir du naufrage de l'Erika au large des côtes françaises. Mais Verhofstadt et son équipe européenne à quinze ont résolu de refiler ce dossier épique —et empoisonné?— à la prochaine présidence espagnole...

Au total, si la présidence belge s'est bel et bien terminée par une fausse note au sein d'un jeu de chaises musicales, il faut toutefois reconnaître, avec la plupart des États participants, qu'elle a fourni, en période de crise internationale, un travail considérable, digne d'une véritable présidence européenne.

Elke Meeùs

Quelques manifestations anti-globalisation n'ont guère gâché la «grand-messe» de Laeken.

L'entretien de Jean Sloover avec Rosa Amelia Plumelle-Uribe

La race des saigneurs

Imaginée pour servir les appétits des Blancs, la hiérarchisation des races a bien mérité de la Conquête.

Mais qui sont-ils pour juger ceux qui, si longtemps, ont renié l'universalité du genre humain?

La découverte du Nouveau monde ne fut pas seulement un cataclysme pour les Amérindiens, ni la traite des Noirs, un désastre pour l'Afrique: l'une et l'autre furent une catastrophe pour l'Europe dès lors qu'elles s'accomplirent au prix d'un effondrement moral dont il est loin d'être sûr qu'il soit dépassé. Pour légitimer leur suprématie planétaire, les puissances colonisatrices ont en effet proclamé *urbi et orbi* la supériorité des Blancs. Durant des siècles, cette bestialisation d'une partie de notre espèce va pénétrer les mentalités au point de banaliser les pires férocités commises contre ceux que la hiérarchisation raciale classait comme subalternes. Pour des raisons historiques, ce renoncement intéressé à l'universel n'a pas, lui, reçu la qualification de génocide. Il fait pourtant de la Shoah la chronique d'un massacre annoncé, l'Holocauste étant la transposition, au cœur de la blancheur, d'une barbarie jusque-là réservée aux non-Blancs. Telle est la thèse sans complaisance de Rosa Amelia Plumelle-Uribe¹. En y rappelant quelques-uns de ses crimes, son livre interpelle rudement l'Ancien monde. Au point parfois d'être occulté à son tour par les médias et les clercs. Il faudra bien pourtant que nous nous habituions à ce que d'autres fouillent notre passé. La mondialisation n'est pas seulement libéralisation des échanges. Elle est aussi affrontement des regards. Et par là, qui sait, terreau de rédemption...

Pourquoi l'Europe a-t-elle cherché à fonder, en raison et en droit, l'antique loi du plus fort, plutôt que dominer par la force comme au temps des grandes invasions?

La domination militaire n'a pas suffi à garantir et perpétuer la soumission idéologique des victimes. Dans l'univers concentrationnaire d'Amérique, la domination hégémonique des Européens se voulait éternelle. Le III^e Reich aura plus tard la même ambition. Mais pour y arriver, il fallait plus que la terreur imposée par les armes quand bien même celle-ci établissait la suprématie, l'Europe se trouvant dans une situation de supériorité militaire et technologique par rapport aux peuples tombés sous sa domination.

À propos de la traite des Noirs, votre préfacier, le philosophe Louis Sala-Molins, parle de «génocide utilitariste». Vous relevez qu'une rationalité économique présidait aux mauvais traitements que les Blancs infligeaient à leurs esclaves en Amérique et qu'une raison calculatrice comparable présidait au sort des prisonniers des camps de concentration. Quel rôle a joué l'intérêt économique dans la genèse de l'idéologie raciale occidentale?

Il n'existe pas de génocide gratuit. Comme le dit Sala-Molins: «On n'exterme pas pour exterminer. On le fait parce qu'on espionne tirer un souverain profit de cette extermination». La férocité blanche montre que les atrocités infligées aux victimes

non aryennes du nazisme, comme celles appliquées dans l'univers concentrationnaire d'Amérique aux non-Blancs, ne peuvent pas s'expliquer par la seule méchanceté en raison de l'importance des facteurs sociaux et économiques dans leur genèse. L'intérêt économique, l'esprit de lucre, le désir de s'enrichir, de devenir puissant, se trouvent à la source des entreprises génocidaires menées contre les Indiens, les Africains, les Juifs et toutes les victimes de la barbarie coloniale. Les arguments avancés à l'époque pour expliquer, légitimer et justifier ces entreprises de destruction, invoquent toutefois, non pas l'intérêt des bourreaux, mais leur appartenance à la race supérieure. C'est donc pour les besoins d'une domination totalitaire qu'est née l'idéologie raciale occidentale.

Une question de temps

Le catholicisme a-t-il une responsabilité dans la genèse de cette idéologie?

Ses représentants avaient intégré dans leurs pratiques et même codifié, dans *Le manuel des inquisiteurs*, l'usage de la torture et le droit de terroriser le peuple bien avant l'arrivée des Européens en Amérique. Cependant, la destruction des non-Blancs dans l'univers concentrationnaire d'Amérique a ceci de singulier que c'est la première fois que des êtres, du fait de leur seule appartenance raciale, sont légalement expulsés hors de l'espèce humaine et ramenés au niveau de bêtes dont l'animalité est inscrite dans la loi pour des siècles. Une entreprise de déshumanisation qui va se développer à l'échelle planétaire.

Comment expliquer que d'éminents scientifiques, comme Alexis Carrel, aient cautionné de telles théories raciales professées dans tout l'Occident?

C'est dans la logique des choses: aucune approche scientifique n'est neutre. Les chercheurs sont, comme chacun, assujettis aux représentations socioculturelles et aux cadres mentaux dont ils ont hérité. De plus, ils doivent souvent satisfaire aux exigences du pouvoir pour lequel ils travaillent. Au XIX^e siècle, les scientifiques britanniques français et nord-américains œuvrent avec ardeur pour démontrer que «la disparition des races inférieures était inévitable et nécessaire à l'avance de la civilisation». Un principe à ce point acquis que l'on pouvait débattre de ses modalités. Le 19 janvier 1864, l'*Anthropological Society of London*, organise à Londres un débat sur l'extinction des races inférieures. A.R. Wallace, codécouvreur de la théorie de l'évolution, y déclare: «Lorsque les Européens, avec leur plus grande énergie, s'emparent de la terre, les races inférieures ne peuvent être sauves que si elles sont rapidement civilisées. Mais la civilisation ne pouvant s'acquérir que lentement, la disparition des races inférieures n'est donc qu'une question de temps». Cette démarche était en phase avec les attentes des pays engagés dans l'entreprise colonialiste, laquelle postulait la destruction d'au moins une partie des peuples indigènes.

Le génocide des Juifs et des Tziganes est-il le prolongement de la «férocité blanche» en Amérique et en Afrique?

Lorsque Hitler a voulu coloniser d'autres peuples européens, il est parti de la double conviction que la colonisation est un droit des races supérieures et qu'elle conduit à l'anéantissement des races inférieures. C'est donc bien la politique d'anéantissement née des besoins de la domination coloniale menée contre d'autres peuples non-Européens que, à la faveur des circonstances socio-économiques que l'on connaît, le pouvoir national socialiste allemand a transposée en Europe. Des millions d'êtres humains, membres jusque-là de la «race supérieure», furent poussés

Condoleezza Rice et Colin Powell ne s'insurgent pas contre le déficit d'humanité qui continue de frapper les Noirs aux États-Unis.

sés dans la sous-humanité naguère réservée aux non-Blancs. Avec l'avènement du nazisme, des groupes ayant bénéficié jusqu'alors des avantages liés à leur appartenance à la race blanche se sont ainsi trouvés dépourvus des priviléges qu'elle confère. Ce n'était pas prévu. Ce fut le crime du III^e Reich...

Les limites de Nuremberg

Le procès de Nuremberg n'aurait-il pas dû dès lors condamner aussi le massacre des Indiens d'Amérique et la traite des Noirs comme des crimes contre l'humanité?

Les organisations juives faisaient pression auprès des Alliés pour que la destruction des Juifs en tant que Juifs soit juridiquement qualifiée. Mais, c'était là la difficulté. La définition du crime contre l'humanité fut l'affaire des Anglais et des Nord-Américains. Or, si la destruction, partielle ou totale, d'une population devait être considérée comme crime contre l'humanité, cela n'irait pas sans poser de graves problèmes à ces deux puissances. C'est pourquoi, à l'article 6a du statut du Tribunal de Nuremberg, sont définis comme étant des crimes contre l'humanité les actes commis «à la suite de tout crime rentrant dans la compétence du Tribunal ou en liaison avec ce crime», c'est-à-dire afin de préparer la guerre.

Une condition qui excluait d'emblée toute comparaison avec d'autres politiques d'anéantissement qui ne donnaient jamais lieu à une guerre entre nations «civilisées»...

Les pratiques ségrégationnistes se sont poursuivies aux États-Unis longtemps après Nuremberg. La tradition raciste des USA - où le lynchage a fait pendant des siècles partie intégrante de la «civilisation» - peut-elle expliquer qu'un mort au WTC ne pèse pas le même poids qu'un mort en Afghanistan...

Aux États-Unis, un homme ne vaut toujours pas un homme. Il existe encore, s'agissant des non-Blancs, un

déficit d'humanité. C'est flagrant dès qu'il s'agit des Noirs. Dans la Constitution promulguée en 1787 fut constitutionnalisé, à la section 2 de l'article premier, le principe qu'un Noir ne vaut que les trois cinquièmes d'un Blanc. Or c'est sur la base de cette monstrueuse équation que demeure fixé le poids politique des anciens États esclavagistes! En 1870, le quinzième amendement a gommé les effets légaux et civils de cette disposition. Mais le discours qui nie l'humanité des Noirs figure toujours dans la section 2 de l'article 1 de la Constitution. Imaginons que l'Allemagne ait laissé subsister dans son corpus législatif la référence aux lois de Nuremberg...

Vous parlez à ce propos d'effondrement moral de la société.

Toute cette débâcle induit une morale à deux vitesses qui rend acceptable, à l'endroit des gens «racialement inférieurs», cela même qui, à l'endroit des Blancs, est inadmissible parce que contraire à la dignité humaine. Et ce déficit d'humanité qui frappe les Noirs est tellement bien installé dans le système culturel et dans la mentalité collective que, même eux s'en accommodent. Entendons-nous Condoleezza Rice, personnalité éminente du gouvernement Bush, ou Colin Powell, l'homme fort du Département d'État, exiger que le discours de la section 2 de l'article 1, véritable insulte à leur dignité de Noirs, à la dignité de l'humanité, soit supprimé de la Constitution du pays qu'ils servent avec tant de dévouement?

C'est dire les ravages moraux de ce désastre resté ignoré parce que les victimes eurent le tort de naître du mauvais côté de la barrière... ▲

Les marques du fouet sur le dos d'un esclave en Louisiane (1863).

¹ La férocité blanche. Des non-Blancs aux non-Aryens: génocides occultés de 1492 à nos jours, Albin Michel, Paris, 2001.

Le big-bang de l'administration aura-t-il lieu?

Copernic, le fondateur de l'astronomie moderne, affirma que la Terre tournait autour du Soleil, révolutionnant du même coup la conception en vogue à son époque selon laquelle notre planète se trouvait au centre de l'univers. En choisissant le nom de ce scientifique polonais pour baptiser sa réforme de l'administration, Luc Van Den Bossche, le ministre socialiste flamand de la Fonction publique, affichait l'étendue de ses ambitions réformatrices. Copernic avait initié un séisme mental en plaçant le soleil au cœur du système planétaire. La réforme du même nom place le citoyen au cœur des préoccupations de l'Etat et de son administration. À l'ancien citoyen-sujet, la réforme promet la lune, en jurant de le transformer en citoyen-roi, et en s'inspirant d'un fameux slogan d'une chaîne de grande distribution: «Des clients, cela se mérite tous les jours». En 1999, l'attelage arc-en-ciel est à peine sorti des limbes que ses nouveaux cochers soulignent l'urgence de la restauration de la confiance des Belges dans leurs pouvoirs publics: «Le citoyen doit à nouveau pouvoir être fier de son pays», lit-on dans la déclaration gouvernementale. C'est que le pays, précisément, venait d'être la cible des railleries internationales, au fil des découvertes des «dysfonctionnements» de la Justice, de la police et, plus largement, de l'appareil de l'Etat. Politisée à outrance, moyenâgeuse, incomptente, déresponsabilisée, cloisonnée: l'administration, censée servir les citoyens, était, désormais, coupable de tous les maux. Luc Van den Bossche s'est promis de la réconcilier avec le public. Vaste entreprise, sur laquelle nombre de ses prédécesseurs s'étaient déjà cassé les dents...

Ses méthodes musclées, son mépris affiché pour l'incompétence de certains agents qu'il n'hésite pas à traiter publiquement d'«imbéciles» et

sa volonté d'appliquer au secteur public les recettes du management privé ont, d'emblée, créé un sérieux malaise dans les rangs des quelque 60.000 fonctionnaires des douze départements ministériels fédéraux. Non pas que les travailleurs soient opposés à toute modernisation: ils dénoncent, depuis longtemps, l'absence de continuité des politiques, la bureaucratisation d'une administration souvent traitée comme simple objet destiné à assouvir les convoitises du pouvoir et puis abandonnée à son sort, l'impact de longues années d'assainissement budgétaire sur la santé de leurs départements, chroniquement désargentés et sous-équipés. Mais ils doutent que le projet actuel soit capable de remédier aux maux profonds de l'administration fédérale.

Bras de fer culturel

Luc Van den Bossche n'est pourtant pas un novice de la fonction publique. Sous les deux législatures précédentes, cet avocat gantois s'est rapidement imposé comme un des poids lourds du gouvernement régional flamand. Les plumes à son chapeau? Les réformes successives de l'enseignement et de la fonction

publique du nord du pays. Déjà, il y avait mis en œuvre des procédures de formation et de sélection des responsables publics, héritées en droite ligne des règles en vigueur outre-Atlantique et aux Pays-Bas (les deux sources d'inspiration favorites des Flamands), tablant sur le credo ultralibéral et une foi intense dans les vertus managériales.

Le plus libéral des socialistes flamands, grand ami de l'actuel Premier ministre, a donc été chargé de réussir le même grand œuvre à l'échelon fédéral. Mais l'alchimie est plus subtile en Belgique qu'en Flandre. Luc Van den Bossche allait rapidement découvrir, de chaque côté de la frontière linguistique, l'existence de deux conceptions différentes du rôle que doit jouer le service public. Il allait mesurer les résistances francophones aux conceptions anglo-saxonnes qui, pour faire court, tiennent pour évident le fait que tout ce qui est bon pour General Motors l'est aussi pour l'administration américaine. L'obsession du «management» risque, selon les détracteurs de l'artisan de Copernic, de transformer le «service» au public en «produit», de considérer l'usager du secteur public comme

un client du privé et les fonctionnaires comme des fournisseurs. Or, les règles de régularité et de continuité de l'administration la contraint à fournir des prestations d'intérêt général, indispensables à l'intégration des citoyens et au bon fonctionnement de l'Etat de droit. Pareils services ne se mesurent pas à l'aune de la seule rentabilité financière.

Mais qu'en pensent les principaux intéressés, à savoir les fonctionnaires eux-mêmes, que Van den Bossche s'est bien gardé de consulter? Michel Jadot, le secrétaire général du ministère de l'Emploi et du Travail, est sorti du bois. Ce grand commis de l'Etat, proche des milieux socialistes, est parti en guerre contre Copernic. Il dénonce la volonté ministérielle de privatiser des pans entiers du secteur public, de toucher au sacro-saint statut de la fonction publique en engageant –à durée déterminée– des top managers dont l'emploi dépend désormais des «bons» ou «mauvais» points décernés par l'autorité politique. Bref, d'inféoder l'administration au pouvoir politique, tout en clamant la volonté de la dépolitiser. Jadot a donc introduit un recours au Conseil d'Etat contre l'arrêté constituant l'un des piliers de la réforme copernicienne, à savoir celui qui fixe l'ensemble des règles relatives à la désignation et à l'exercice des fonctions des 300 à 400 managers des futurs services publics fédéraux.

La discréption du PS

Les juristes ont donné raison au haut fonctionnaire et, dans un arrêt cinglant, suspendu la réforme Copernic. Certes, Luc Van den Bossche a déjà fait savoir qu'à ses yeux, «le management prime le droit». La douche n'en est pas moins glacee. Selon les juristes de la rue de la Science, son arrêté viole les lois linguistiques, l'égalité d'accès aux

emplois publics et les principes d'impartialité et d'objectivité. Rien de moins. Devant une telle volée de bois vert, la réforme a patiné et les deux premiers top managers ont été renvoyés à leurs études. Qu'à cela ne tienne: Van den Bossche a immédiatement revu sa copie et annoncé son intention de la traduire en loi, histoire d'éviter qu'elle soit à nouveau recalée par le conseil d'Etat. Celui-ci, en effet, est compétent pour juger des seuls actes administratifs (les arrêtés, donc, mais pas les lois). C'est donc à la cour d'arbitrage que reviendrait le soin de trancher de la légalité d'une réforme Copernic coulée en projet de loi. Aux yeux du gouvernement, cette voie serait moins minée que celle du conseil d'Etat: la cour d'arbitrage est, en effet, composée partiellement de Flamands et de francophones et compte, en outre, dans ses rangs, des juges mais aussi d'anciens «politiques»...

Mieux: Van den Bossche a gagné une première manche dans son bras de fer avec les syndicats: en imposant ses nouveaux principes de carrière et de rémunérations des agents de la fonction publique. Désormais, le bon vieux système de salaires, essentiellement basé sur l'ancienneté, cédera la place à un autre, tenant davantage compte des «compétences» et du «merite» des travailleurs. Lesquels –à l'instar des agents des finances dont les examens font, depuis toujours, partie du quotidien– seront désormais davantage jaugés à l'aune d'épreuves cotées. Pour amadouer les syndicats, le ministre a consenti une augmentation des échelles barémiques de 1% et une revalorisation du pécule de vacances de la plupart des catégories de fonctionnaires. Cette revalorisation ne sera pourtant pas de nature à corriger le moins du monde l'inroyable déséquilibre avec le traitement des top managers, lequel oscille de 173.500 à 198.000 euros (entre 7 et 8 millions de francs bel-

Luc Van den Bossche s'est promis de réconcilier l'administration avec le public. Vaste entreprise, sur laquelle nombre de ses prédécesseurs s'étaient déjà cassé les dents...

Étrangement, en dépit de l'importance de l'enjeu et des cris d'alarme de la CGSP, le syndicat socialiste des fonctionnaires, le PS n'a guère protesté, sinon pour dénoncer –verbalement– les «déviées managériales» du plan Copernic et obtenir la révision de quelques accents de la procédure de sélection des top managers, jugée peu transparente et trop favorable au régime linguistique flamand. C'est que les socialistes francophones –qui, il faut leur concéder, ont fort à faire sur d'autres fronts– sont très isolés dans leur opposition à cette réforme défendue avec ardeur par le duo de choc Verhofstadt-Van den Bossche.

Quoi qu'il en soit, la réforme de l'administration demeure un dossier majeur pour la crédibilité de l'arc-en-ciel: ne figure-t-elle pas en tête des priorités maintes fois rappelées par Verhofstadt? Or, Copernic est aujourd'hui confronté à un nouvel ennemi, plus redoutable que les réticences syndicales et les obstacles juridiques: le ralentissement conjoncturel. En février et mars prochains, à l'heure du contrôle budgétaire, les factures présentées par Van den Bossche pour moderniser l'administration, la doter d'un matériel informatique performant et de patrons payés au prix du marché risquent de provoquer des poussées d'urticaire chez les gardiens des finances publiques.

À commencer par Johan Vande Lanotte, le ministre du Budget. Lequel appartient, pourtant, au même parti que celui de son «collègue» de la Fonction publique...▲

Dirk Leroy

Van den Bossche: sa réforme «copernicienne» de l'administration rencontre bien des obstacles dont le ralentissement conjoncturel n'est pas des moindres.

Une interview d'Édouard Delruelle

Vérité du sens: sens de la vérité

Dutroux, Cools, tueurs du Brabant: dans ces trois grandes affaires, la vérité semble difficile à atteindre. Trop d'intérêts, peut-être cachés, en jeu? Pas sûr, comme l'explique

Édouard Delruelle, philosophe et chargé de cours à l'Université de Liège.

Pourquoi dans ces trois dosiers, comme parfois dans d'autres de moindre envergure, la justice ne parvient-elle pas à établir toute la vérité?

Édouard Delruelle: C'est inhérent à la logique même de l'enquête judiciaire qu'elle puisse ne pas toujours aboutir. Par définition, il doit même y avoir des crimes parfaits, qui n'ont jamais été condamnés, jamais poursuivis. Il n'y a que dans les films que les policiers parviennent toujours à démasquer le coupable, les juges à condamner justement et à la juste peine. Il s'agit d'une vision tout à fait imaginaire, dans bien des cas, de la justice.

Ce qui frappe dans ces affaires, c'est qu'elles ont lieu dans un pays comme la Belgique et dans un laps de temps court et qu'elles sont d'une gravité exceptionnelle parce qu'elles ont touché à des éléments fondamentaux du fonctionnement d'une société. L'usage de la violence et de la mort est pour nous tout à fait déstabilisante comme dans le cas des tueurs du Brabant, comme l'exécution d'un homme politique de tout premier plan représente aussi un signe de très grande déstabilisation. Quant à la mort horrible des fillettes, là on touche à l'interdit du meurtre d'enfants, à la pédophilie, etc.

La vérité n'apparaît pas parce qu'on veut en cacher certaines facettes?

Certains ont l'impression effectivement qu'on cache la vérité et que les enquêtes existent davantage pour fermer des portes que pour les ouvrir. Je me méfie en général de la thèse du complot qui ne résiste pas à l'analyse. Un complot, par définition, ne peut fonctionner qu'avec un tout petit nombre de personnes. Or, dans les grosses affaires, on est en présence d'un grand nombre d'individus,

d'enquêteurs. S'il y avait tentative de complot, elle serait sans doute assez vite éventée.

Le complot –cacher la vérité– constitue un des principaux clichés de nos sociétés démocratiques qui prend forme lorsque nous ne parvenons pas à expliquer pourquoi les choses vont mal. Nous accordons tellement d'importance à l'établissement de la vérité que lorsque nous rencontrons des

Il importe d'éviter la théorie du complot qui est un mythe, unurre pour la société démocratique sur ses propres manquements.

difficultés pour y parvenir, nous avons du mal à penser que l'obscurité, le non-savoir, l'ignorance, proviennent d'autre chose que d'une volonté de ne pas savoir.

En d'autres termes, la volonté de savoir est si intimement ancrée dans notre culture démocratique, moderne, que nous ne lui opposons que la volonté de ne pas savoir ou de ne pas transmettre le savoir, de ne pas élaborer. Dans les trois cas, je ne vois pas non plus quel serait l'intérêt du pouvoir politique ou judiciaire à vouloir cacher des choses. Il importe d'éviter la théorie du complot qui est un mythe, unurre pour la société démocratique sur ses propres manquements. C'est finalement plus facile de se dire qu'il y a complot plutôt que de reconnaître que nos insti-

tutions marchent mal ou que les criminels peuvent être très forts.

La vérité peut-elle être seulement judiciaire?

Ici, se pose toute la question de la place de la scène judiciaire au sein de toutes les scènes qui constituent une société et une culture démocratique et où se jouent de la vérité et du sens. La scène judiciaire produit à la fois de la vérité, aux côtés d'autres instances qui en produisent aussi comme la science, l'enseignement, tout comme elles produisent aussi du sens comme les religions, les idéologies politiques, l'école, etc. Il existe donc une pluralité de foyers de vérité et de sens. L'évolution de notre société depuis une vingtaine d'années a conduit à une excroissance de la scène judiciaire dans l'établissement de la vérité et dans la production de sens.

La scène judiciaire est tout à fait légitime et c'est parfois la seule possible, mais elle a des limites: la vérité ne peut pas être que judiciaire, elle a aussi d'autres dimensions et d'autres facettes. Et puis surtout, la scène judiciaire ne peut donner qu'une partie du sens. La justice va désigner les coupables et les victimes, elle va punir, obliger à la réparation. Une fois ce sens donné, cependant, le reste est à faire. Le sens doit continuer à être élaboré par les acteurs sociaux à la fois collectivement et individuellement: que peut-on faire pour que tel ou tel fait ne se reproduise pas, pour faire son deuil de ce que l'on aurait perdu. Ce travail du sens ne peut pas être fait uniquement par la justice. Un danger menace notre société sous l'effet d'une américanisation de nos standards de vie: on attend de plus en plus de la scène judiciaire qu'elle remplisse totalement ou presque les deux fonctions. Il s'agit d'une dérive inquiétante parce qu'elle rend moins

L'assassinat d'André Cools: l'obscurité demeure après dix ans d'enquête.

importantes les autres scènes et parce qu'elle met une grande pression sur la justice. Et celle-ci n'a pas non plus les moyens de remplir ce rôle-là parce qu'elle est submergée, de surcroît, de demandes très fortes sur le plan émotionnel.

Pourquoi la vérité est-elle si importante pour donner un sens aux événements?

Dans les sociétés dites traditionnelles, la production du sens ne passe pas par la production de la vérité: le «lieu» (symbolique) du sens est occupé par les dieux ou Dieu, le sens est donné par l'Autre, par une source transcendante. On va donc scruter les signes de la transcendance: c'est le rôle des devins, des prophètes et des prêtres, qui consiste à lire dans les événements et à leur donner un sens qui sera toujours religieux. Peu importe l'établissement de la vérité. Dans les sociétés dites laïques, le lieu du sens devient un lieu vide. Aucune autorité ne peut s'approprier le sens. Celui-ci n'est plus reçu, donné depuis une altérité fondatrice, mais est produit à travers l'établissement de la vérité. L'image emblématique de cette démarche, c'est le personnage d'Oedipe. Il devient roi de Thèbes parce qu'il a résolu l'éénigme posée par le Sphinx. On lui suggère toutefois qu'il ne gardera son pouvoir que s'il parvient à savoir qui a tué l'ancien roi. Oedipe veut savoir et mène l'enquête lui-même. Il découvre l'horrible vérité: c'est lui qui a tué son propre père et épousé sa propre mère. Sophocle voulait dire aux

tendent non pas déterminer la vérité mais la chercher. Et au nom de la recherche de cette vérité pouvoir ouvrir n'importe quel fichier, interroger, faire avouer, etc. Il faudrait beaucoup plus de modestie de la part de tous ceux qui sont des acteurs de la vérité –professeurs, confesseurs ou juges– qui sont parfois bien présomptueux. Cela vaut tout autant pour les journalistes qui sont aussi des acteurs de la vérité. La stratégie d'enquête journalistique a d'ailleurs pris de plus en plus d'importance. Je ne crois pas du tout à la thèse selon laquelle le journalisme c'est uniquement de la communication, du bavardage. La motivation fondamentale du journalisme –dans l'ambiguïté que je viens de dire– est de rassembler des gens autour de la volonté de savoir. C'est à la fois très libérateur, très émancipateur et cela peut être aussi très destructeur. Les acteurs de la vérité ont une énorme responsabilité. Je ne suis pas certain qu'ils en aient toujours conscience.

Nous sommes rassurés lorsque nous savons. Ce qui n'est pas le cas de toutes les sociétés. Dans certaines d'entre elles, les gens sont parfois très déstabilisés lorsqu'ils savent: non pas qu'ils préfèrent rester dans l'ignorance mais ils préfèrent rester dans une autre stratégie de sécurisation comme le récit par exemple. Nous, nous sommes rassurés quand nous avons des infos sur notre voisin, sur les autres. C'est un phénomène tout à fait étrange. Nous avons du mal à accepter la part d'obscurité, d'étrangeté, d'ignorance qui est inhérente finalement à l'existence humaine. Cette part de l'autre que, par définition, nous ne connaissons pas, crée toujours une insécurité. Nous voulons donc savoir ce qu'il en est de cet autre. L'obsession sécuritaire s'entre-tient elle-même de l'obsession de savoir. Or, il n'est pas du tout certain que la sécurité soit donnée par la vérité.

▲
Propos recueillis par Sergio Carozzo

La motivation fondamentale du journalisme est de rassembler des gens autour de la volonté de savoir.

Rue de la Pré-voyance

Un hommage à Pierre de Locht

Je gagerais volontiers qu'il se trouvera encore l'un ou l'autre de nos lecteurs pour s'étonner de me voir consacrer un papier à une personnalité qui n'est pas de notre bord. Une manie, diront d'aucuns. Danblon n'a-t-il pas, entre autres, salué dans ce mensuel la mémoire d'un bénédictin qualifié de *juste* –Georges Passelecq, grand résistant, inlassable artisan de la réconciliation entre juifs et chrétiens–, commenté de manière somme toute amène des auteurs comme Henri

La convention s'était notamment prononcée sur trois motions qui incitaient l'assemblée à préciser les relations entre laïques et croyants. La résolution n°10: *Si être laïque exclut la référence à tout dogme, alors, par définition, la laïcité exclut les croyants a été rejetée (135 contre, 37 pour)*. On ne pouvait marquer plus clairement une volonté d'ouverture et de tolérance aux sensibilités d'autrui, conforme à l'esprit de cette *laïcité politique* dont, dans une très large mesure et de manière constamment réaffirmée, notre société peut se réjouir. Mais, de manière à éviter tout *consensualisme mou*, bête noire (à juste titre!) du laïque engagé, la résolution n°5, en deux volets, ajoutait: *Le respect et la tolérance envers les personnes, quelles que soient leurs opinions religieuses et philosophiques, ne peuvent nous empêcher de critiquer les religions dans ce qu'elles ont d'aliénant* et ajoutait, pour que les choses soient bien claires, que *le respect que notre société pluraliste accorde à toutes les croyances religieuses ne peut aboutir à la marginalisation des agnostiques et des athées qui ont un droit égal à affirmer et à faire respecter leurs convictions*. Cette résolution fut adoptée (188 pour, 3 contre).

J'ai encore en mémoire la réaction d'un Philippe Grollet rayonnant: «Par ces deux motions, nous venons à la fois de dire non au Vlaams Blok et oui à de Locht». Pour lapidaire qu'elle fût, la formule sonnait juste.

L'occasion de ces propos est un hommage qui vient d'être rendu à Pierre à l'occasion de son quatre-vingt-cinquième anniversaire, concrétisé en un ouvrage collectif: *Rue de la Pré-voyance*¹ Essais sur la pensée de Pierre de Locht² réunissant seize textes d'amis de tous bords (encore ce mot...) religieux ou laïcs, voire laïques, hommes et femmes. Épinglons, en ce qui concerne les noms qui nous sont les plus familiers, Roger Lallemand, Lise Thiry ou Philippe Toussaint.

Mais, au fait, de quel *bord* s'agit-il? C'est qu'il me semblait que les choses avaient été clarifiées voici cinq ans déjà. Rappelez-vous, c'était à Gembloux, un samedi, le 30 novembre 1996: première convention laïque. J'ai toutes les raisons de m'en souvenir puisque le CAL m'avait fait l'honneur de m'en proposer la présidence. Ça ne s'oublie pas...

Pierre de Locht, ici avec Jacques Sojcher lors d'un débat au CAL, en 1997.

¹Subtile allusion, j'imagine, à l'adresse personnelle de l'intéressé faisant sans doute sens (comme on dit aujourd'hui...).

² Éditions Feuilles Familiales, rue Insevaux 5, 5020 Malonne.

Paul Danblon

La Convention 2002

Le rôle des associations locales

La Convention 2002 aura lieu cette année le 20 avril au Centre Culturel Marcel Hicter à la Marlagne.

Programme de la journée:

9h00 Accueil des participants
9h30 Introduction par Claude Javeau
10h15 Pause
10h30 Travaux en ateliers
12h30 Repas
14h00 Travaux en ateliers
15h00 Parole aux jeunes – Espace associations
16h00 Synthèse des travaux en ateliers et vote des résolutions
17h15 Clôture des travaux.

Plusieurs activités seront organisées:

▷ Un «espace associations»

Les associations disposeront d'un espace créatif dans lequel elles auront la possibilité de mieux faire connaître leurs activités.

Pour tout renseignement, contactez Chantal Wuilmot au 02/627.68.11

▷ Une convention «jeunes»

Les adolescents seront associés aux travaux de la Convention. En atelier ils prépareront un panorama de leur perception de la laïcité et de leurs attentes à l'égard du mouvement laïque. La présentation en sera faite à l'ensemble des participants à la Convention dans l'après-midi, en prélude à la découverte de «l'espace associations».

Jean-Michel Heuskin présidera l'atelier n°4 «Relations avec le politique». Jean-Michel Heuskin est président du CAL de Liège et administrateur des Territoires de la Mémoire.

Ariane Hassid présidera l'atelier n°5 «Vers des synergies».

Ariane Hassid est administratrice du Conseil Central Laïque (CCL), administratrice du Centre d'Action Laïque (CAL), directrice de la commission du CAL «Action sociale», présidente de Bruxelles Laïque, secrétaire de la Coordination Laïque de l'Action Sociale et de la Santé de Bruxelles (CLASS), administratrice de l'Association Nationale des Communautés Éducatives (ANCE) et présidente du secteur Fonds 81 Bruxelles de l'ANCE.

La présidence de l'atelier n°2 «Activités de service des associations locales» reste à déterminer.

Un accueil pour les enfants Les enfants seront accueillis tout au long de la journée avec des animations organisées à leur intention.

Les acteurs

Tous ceux et celles d'entre vous qui choisiront de nous rejoindre...

Charles Susanne présidera la Convention et Claude Javeau introduira les travaux.

Cinq ateliers sont organisés

André Koeckelenbergh présidera l'atelier n°1 «Activités culturelles des associations locales».

André Koeckelenbergh est vice-président de l'Union rationaliste de Belgique, administrateur de l'Extension de l'ULB, président de l'Extension de l'ULB «Eau d'heure», administrateur de La Pensée et les Hommes, de la Régionale de Charleroi et de la Maison de la Laïcité de Charleroi, vice-président de la Maison de la Laïcité de Thuin et membre du Comité de rédaction *Espace de Libertés*.

Jean-Paul Renier présidera l'atelier n°3 «Relations avec l'extérieur».

Jean-Paul Renier est administrateur d'Action Laïque des deux Houdeng, vice-président de l'Extension de l'ULB du Centre - Union rationaliste et de la Maison de la laïcité de La Louvière.

L'interruption volontaire de grossesse

L'avortement est un droit

Le CEDIF (Centre de Documentation et d'Information de la Fédération laïque de Centres de Planning familial- ouf!) vient de publier une brochure consacrée à l'IVG. Essayer d'apporter la meilleure réponse possible au non-désir d'enfant, c'est l'un des objectifs des centres de Planning familial qui pratiquent actuellement 75% des interruptions de grossesse en Belgique francophone, et dans lesquels assistantes sociales, psychologues, médecins, juristes travaillent dans un esprit de complémentarité.

Le long parcours de l'IVG en Belgique –de l'interdiction à la dépénalisation partielle–, est suivi par la description et la comparaison des aspects médicaux de l'avortement (aspiration dans 82% des cas, myfégine). Sont également évoqués: les aspects juridiques en Belgique et ailleurs, avec le cas particulier des mineures. Quant aux chiffres, ils se stabilisent autour de 14.000 IVG par an (dans le cadre du délai de 12 semaines). Autour de 28 ans, célibataire et bruxelloise, la femme en détresse met en avant dans 50% des cas, des «raisons personnelles». L'IVG apparaît souvent comme un manque de prévoyance, une erreur ou un échec de contraception. Les entretiens visent essentiellement la prise de conscience et la dédramatisation.

Pour plus d'informations: CEDIF, rue de la Tulipe 34, 1050 Bruxelles. Tél.: 02/502.73.61.

À quand une éthique pour les médicaments?

Un tiers de la population mondiale n'a pas accès aux médicaments essentiels, et 97% des quinze millions de décès annuels dus aux maladies infectieuses se produisent dans les pays en voie de développement: ces chiffres de l'OMS ne datent pas d'hier.

Ce vaste débat éthique peut se résumer ainsi: doit-on soigner ceux qui ont besoin des médicaments ou ceux qui peuvent les payer? Parallèlement, la médecine dite *de confort* n'en finit plus de se diversifier.

L'éthique est dans les textes: qu'elle y reste?

La «Déclaration d'Helsinki» qui remonte à 1954, stipulait que «tout patient doit bénéficier du meilleur traitement disponible pour soigner sa maladie». L'Association médicale mondiale (AMM) affirme que «le bien-être du sujet doit toujours prévaloir sur les besoins de la science ou les intérêts de la société, et imposent au médecin d'obtenir le «consentement libre et éclairé du sujet». Mais dans la réalité, il y a un pas –celui de la rentabilité– que nombre d'experts n'hésitent plus à franchir.

Tuberculose, leishmaniose, fièvre jaune ou encore maladie du sommeil font partie de ces pathologies «non porteuses» économiquement et dont se désintéressent les vendeurs de médicaments.

Médecine pour riches ou médecine pour pauvres? Pour les observateurs,

le débat ne se situe plus à ce niveau. C'est d'une éthique pour riches et d'une éthique pour pauvres qu'il convient aujourd'hui de parler.

Dilemmes... et malaises

Avant de commercialiser une nouvelle molécule, les entités doivent passer par de nombreux stades de validation. Le respect d'éventuelles normes éthiques en matière de traitement médicamenteux peut se révéler rapidement très relatif.

Le «modèle» des essais dits «à placebo», par exemple, n'a pas cessé, au fil des années, de causer des problèmes liés à l'éthique: un simple placebo est prodigué parfois des mois durant à des catégories de malades avérés alors que la thérapie existante a fait ses preuves, et que le taux de décès au sein de ce groupe dit «à l'aveugle» va subir une augmentation prévisible... Le choix d'une thérapie moins coûteuse mais moins efficace est également évoqué (mais s'agit-il vraiment d'un choix?)

Des essais sont effectués alors que les patients appartiennent à une catégorie socioéconomique qui ne leur permettra pas d'acheter (ni leur pays, d'ailleurs) les médicaments testés.

Parallèlement, des essais cliniques sont menés dans des pays pauvres pour de futurs médicaments destinés... aux pays riches (!) parce qu'on n'ose plus effectuer les essais dans un pays développé par peur de (coûteux) procès.

Des molécules sont ainsi prodiguées aux cobayes des pays pauvres sans souci de savoir si leur état physique souvent altéré leur permettra de les supporter...

Bref, le malaise est général, et des sommets internationaux de plus en plus nombreuses exigent «un changement "radical" dans la manière dont les Occidentaux approchent les soins de santé dans les pays en voie de développement»: c'est ce qu'a déclaré le secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan lui-même. Les très occidentales aspirations éthiques demeurent le cadet des soucis d'une population pauvre dont les membres succombent à chaque instant à des fléaux que l'on n'a pas pu ou voulu juguler.

Un vrai danger: la rupture du contrat éthique

Le célèbre professeur en santé publique David J. Rothman (Columbia) a signé naguère un article incendiaire dans le *New York Review of Books* et intitulé «les nouveaux cobayes de la recherche médicale»¹. Il y décrit la lente dérive à laquelle mènent tant les pesantes réglementaires et financières des pays riches en matière d'essais cliniques menant à l'élaboration de nouveaux traitements, que les intérêts «sonnants et trébuchants» de l'industrie pharmaceutique.

En outre, les pays où se développe cette sorte de «tourisme de l'essai clinique» ne sont en général pas capables d'assurer l'achat des médicaments lorsqu'ils sont testés et reconnus comme les «meilleures thérapies disponibles»: on l'a vu avec le récent procès sud-africain.

Dans un article passionnant² consacré à la notion émergente de *copyright éthique*, le quotidien français *Le Figaro* rappelle, via la plume de Gilles Babinet, que si l'Afrique du Sud avait dû acquitter les redevances exigées par les laboratoires pharmaceutiques au prix pratiqué dans les pays riches

pour une des trithérapies valables, c'est... cinq fois son budget national qu'elle aurait dû consentir à débourser. Et l'Afrique du Sud est un des pays les plus riches du continent africain!

Pour Gilles Babinet, seule une défense mondialisée des intérêts des patients peut contrebalancer la toute-puissance des compagnies pharmaceutiques qui, «au nom du progrès médical» pillent systématiquement les pays de leurs ressources biologiques nationales avec la bienveillance intéressée des États eux-mêmes.

Le générique est-il éthique?

Selon l'association sud-africaine des séropositifs, les quarante et une entreprises «majors» qui ont voulu entraîner le gouvernement sud-africain devant les tribunaux ne craignent pas tant les éventuelles ristournes destinées à améliorer l'accès des médicaments aux pauvres (ceci constitue un effort financier négligeable pour elles) que la menace, plus effrayante à leurs yeux, que représentent ces laboratoires, brésiliens ou indiens, qui fabriquent des génériques vendus ensuite partout dans le monde à un coût incomparable. C'est ce facteur qui a conditionné les réactions tardivement éclairées de ces «majors»: on ne laisse pas passer la poule aux œufs d'or...

Les médicaments génériques sont aussi au centre de ce vaste combat et débat éthique dans nos pays industrialisés. S'ils y ont fait l'objet d'un consensus positif assez général, la résistance des entreprises pharmaceutiques est restée jusqu'à ces derniers mois nettement plus virulente dans des pays comme la Belgique, où nombre de pharmaciens continuent à vous affirmer qu'il n'existe pas de

Cependant la partie n'est pas gagnée pour le citoyen aux revenus mode-

De nouvelles mesures plus éthiques en matière de soins et de médicaments

La Belgique, via son ministre des Affaires sociales, Frank Vandenbroucke (SP), a adopté plusieurs mesures qui devraient se révéler fort efficaces en matière d'éthique de la santé et de droit du patient à l'accès aux nouvelles molécules et aux génériques:

- Accélération de la procédure accordant le remboursement au secteur pharmaceutique (de 515 jours par le passé à 180 jours) pour les nouveaux médicaments.
- Principe de la «facture maximale»: au-delà d'un seuil défini comme acceptable de dépense, les patients démunis ne paient plus, en ce compris les patients à pathologie «lourde».
- Conversion des médicaments prescrits par le médecin en médicament générique là où l'équivalence existe, avec pénalité au cas où le médicament «classique» est maintenu (moindre remboursement).

Les compagnies pharmaceutiques, mais aussi les médecins spécialistes et les pharmaciens, ont d'ores et déjà exprimé leur mécontentement à l'égard de ces mesures qui, selon la Fédération belge des Entreprises (FEB), «nuisent à un secteur déjà fragile en matière d'emploi».

medicaments génériques viables! Sans doute, les médecins y jouissent-ils de certains *incentives* pudiques qui leur font «préférer» le médicament au nom connu (!). Les pharmaciens, quant à eux, obtiennent des ristournes supérieures s'ils vendent les médicaments des «majors». Ces firmes qui investissent dans la R&D y sont présentées comme les «victimes» des «imitateurs», et les médicaments génériques y sont assimilés à des «produits blancs» dont même la bioéquivalence est contestée. Pourtant, la *European Medicines Evaluation Agency* (EMEA), garantit cette équivalence qualitative sur une base européenne non opposable!

Autre constatation: les pays qui ont dit «oui» aux génériques connaissent une évolution des investissements en R&D supérieure à celle des pays qui les boycottent, ce qui sape l'un des derniers arguments des firmes pharmaceutiques, la menace de licenciements.

D'une manière positive, «la conversion du médicament classique vers le générique devrait permettre d'"aléger" les caisses des diverses assurances maladie-invalidité, et donc de libérer de nouvelles sommes pour d'autres dépenses de santé ou pour obtenir le remboursement de nouveaux médicaments», comme l'a déclaré Frank Vandenbroucke, notre ministre des Affaires sociales (SP) (voir encadré).

Cependant la partie n'est pas gagnée pour le citoyen aux revenus modes-

¹ Traduction in *La Recherche*, mensuel n°342, mai 2001.

² *Le Figaro*, 21 avril 2001.

Olivier Swingedau

Le Wallon et le goupillon

Le XXI^e siècle vient de commencer et en fait de surprise, il ne nous déçoit pas.

Le ministre-président de la Région wallonne, Jean-Claude Van Cauwenbergh, pourtant laïque bon teint, n'a pas hésité le 9 décembre dernier à patronner -discours à l'appui- la nouvelle église du père Samuel à Montignies-sur-Sambre¹. De quoi faire se retourner dans leur tombe tous les ancêtres du mouvement laïque.

Le père Samuel est un prêtre catholique suspendu par son évêque à cause de ses pratiques traditionalistes -il s'en tient à la messe ancienne formulée et populistes.

D'aucuns trouveront qu'animer la dissension au sein de l'Église est habile mais il ne reste presque plus rien du diocèse de Tournai et soutenir un personnage régressif, réactionnaire, fondamentaliste, etc. relèverait d'une stratégie plus que discutable.

La vérité est que le père Samuel dispose d'une audience certaine et qu'il l'oriente volontiers vers le parti socialiste.

La photo parue dans la presse nous le montre aux côtés de Jean-Claude Van Cauwenbergh. Le père Samuel tient un crucifix d'une main, un coq wallon de l'autre. Il est déguisé comme

▲ Patrice Darteville

Guide des intervenants auprès des enfants et des adolescents

L'aide aux enfants victimes de maltraitances

Ce petit guide édité par le Ministère de la Communauté française ne manque pas d'intérêt. Très court, il prend en compte les besoins légitimes des enfants et les moyens mis en place pour agir en cas de maltraitance: l'observation, l'écoute et la parole sont essentielles pour informer les services spécialisés: PMS, SOS-Enfant, Services mentionnés en fin d'ouvrage.

Pour plus d'informations: Coordination de l'aide aux victimes de maltraitance- 44, Bd Léopold II-1080 Bruxelles- tél. 02/413 25 69- fax:02/413 23 18- email: coordination.maltraitance@cfwb.be

¹ Le Soir, 10 décembre 2001.

² On peut trouver tout cela dans l'ouvrage du père Samuel *Dictionnaire des mots-clés des conférences du Père Samuel*, Les Presses du lion, Courcelles, 1995, 704 pages.

L'incroyance aux USA

À peine avais-je écrit que «les convictions chrétiennes des Américains du Nord semblent solides»¹, que l'enquête d'opinions américaine sur les convictions religieuses (*The American Religious Identification Survey 2001*, ARIS) sort les résultats de son enquête 2001 (sur 50.000 réponses!) et vient me contredire.

En 1990, 8,2% des Nord-Américains ne s'identifiaient à aucune religion. En 2001, le chiffre a quasi doublé en passant à 14,1% (soit 29,4 millions de personnes). Le groupe des «sans religion» est le plus important dans les États d'Oregon, de Washington, d'Idaho et du Wyoming. Il ne tombe sous les 10% que dans la Bible Belt du Sud.

Quand on demande à des «sans religion» quelques explications, peu cependant se déclarent athées ou agnostiques (0,9%).

Il est intéressant de remarquer que 16% des Américains adultes déclarent avoir changé de préférence religieuse. Ils constituent de toute évidence une bonne source de l'accroissement des «sans religion».

On le voit donc, si la situation aux USA est moins éloquente et moins «mûre» que celle de l'Europe, le désenchantement vis-à-vis de la religion y trouve également une prise croissante. Depuis quelques années, le Minnesota est même doté d'un gouverneur ouvertement athée, Jesse Ventura.

▲ Patrice Darteville

¹ «Du recul à l'effondrement» dans *Espace de Libertés* n° 296, décembre 2001, p. 4.

On trouve ces renseignements sur le site des American Atheists: <http://www.americanatheist.org>

Se fabriquer «son journal»

Avec des portails d'informations généralistes comme Yahoo, il est désormais possible de créer une «apparence», appelée par exemple «Mon Yahoo», qui ne reprend plus la page générale d'accès mais permet de la personnaliser selon ses centres d'intérêts ou ses priorités.

Un internaute peut choisir de se brancher exclusivement sur les dépêches de l'agence Reuters ou les nouvelles strictement économiques de l'Agence France Presse (AFP). Il peut aussi faire l'impossible sur tout cela et construire «son journal» avec l'actualité des jeux vidéo ou la plantation des cerisiers en Languedoc... Il peut suivre le temps qu'il fait dans les villes qu'il a sélectionnées ou n'afficher que le cours des actions qu'il désire suivre. C'est pratique: une fois une page personnalisée créée, l'internaute ne voit plus que ce qu'il veut voir. Bien entendu, le consommateur peut revenir sur ses choix. Demandé quelques dizaines de fois par semaine sur les moteurs de recherche, le terme «anthrax» a battu des records après les attentats du 11 septembre.

Après tout, ce mécanisme est l'essence même de l'individualisme. Mais le croisement de ce phénomène avec la technologie interactive de nombreux sites web peut s'avérer inquiétant. Ce phénomène a été étudié par Cass Sunstein, un professeur américain de droit, expert du Premier amendement (garantissant la liberté de culte, d'expression, de réunion et de pétition) dans un livre explicitement intitulé *Republic.com*.

Une évolution inquiétante

Selon lui, si les gens finissent par ne plus voir que ce qu'ils veulent, ils ne seront plus confrontés à des idées qui se situent au-delà de leurs centres d'intérêt. À ses yeux, il s'agit d'une évolution inquiétante pour la démocratie. Faire en sorte que des individus soient exposés à une diversité de points de vue contribue à prévenir la fragmentation et l'extrémisme. Et dissuader les citoyens de ne prêter attention qu'à leurs propres petits intérêts génère un cadre partagé qui renforce le sentiment de vivre en société. Les événements récents n'ont fait qu'accentuer ces questions. Il

estime qu'avec les attentats du 11 septembre, le monde a vécu la démonstration tragique de ce qui peut se passer si des points de vue extrémistes se renforcent sans entraves.

que nous ouvrons notre esprit au monde. Symboliquement, c'est parce que nos marges reculent que notre perspective s'élargit.

Mais l'abus de filtrage et de sélection peut aussi contrecarrer cette évolution. Comment nous prémunir contre l'isolation potentielle que pourrait provoquer l'informatique? Le professeur Sunstein fait une série de propositions: soutien à des sites web qui favorisent un débat ouvert et raisonnable et subventions à un service public sur l'internet. Il reconnaît par ailleurs les vertus des médias de masse. Les lecteurs de journaux négligent peut-être les analyses complexes de politique internationale ou «zappent» ce qui ne les intéresse pas mais sans doute cela vaut-il mieux que de n'être plus confronté du tout à des informations qu'on n'a pas choisies.

▲ Maxime Coppin

C'était du temps où on lisait encore le journal...

© Roger Viollet/AFP

Europalia Polska: Tadeusz Kantor

Le monde est un village

Son portrait en cire accueille le visiteur dès l'entrée. Debout, à côté d'un cercueil. Tout Kantor est là, dans cette ironie macabre, ce pied de nez au narcissisme –toute son œuvre est autobiographique– et dans ce compagnonnage avec la mort.

Peintre, scénographe, auteur et metteur en scène de tableaux vivants, Tadeusz Kantor trimballe son village natal de Wielopole de la toile aux salles de spectacles et inversement. Il était né en 1915 entre l'église et la synagogue, des symboles

imprécaire traversé par une fanfare joyeuse ou triste et une volonté de dénoncer tous les embridgements. Ce qui, quand on était Polonais sous régime communiste, supposait malice et rouerie, ce dont Kantor ne manquait pas.

Un Goya goguenard

L'exposition de l'Hôtel de Ville de Bruxelles porte son empreinte; dix ans après sa mort Kantor imprègne de sa patte son évocation. Comment s'en étonner alors qu'il était de tous ses spectacles, assis en bord de scène? Il eut aussi le soin de fonder un centre d'archives, la Cricothèque du nom de son théâtre Cricot 2. Les salles de l'Hôtel de Ville sont peintes en gris, l'atmosphère y est sombre, pesante, encombrée comme dans ses spectacles, pourtant c'est le peintre plus encore que le scénographe qu'il nous est permis de rencontrer. Et ses toiles sont saisissantes, interpellantes comme celles de Goya, tout en cris muets rouges, blancs et noirs, des corps suppliciés, des modèles ou des peintres qui se donnent à voir. Des hommes tombent, volent par-dessus les clochers mais ce Chagall-ci est provocant. Goguenards, comme l'était le maître, certains portraits sortent du cadre, un pantalon bien réel prolonge le dessin! Comment s'en étonner venant de celui qui a toujours fait éclater cadres et normes...

Kantor cherchait à susciter l'émotion, rires ou larmes, peu importait, ou les deux ensemble de préférence, seule manière d'affronter la farce tragique de l'existence. Douleur du rire. Tadeusz Kantor se disait peintre avant tout, et le croquis fut en effet pour lui une méthode de travail; d'ailleurs, ceux-ci ne manquent pas dans l'exposition. De la même

Peinture et scénographie, l'œuvre autobiographique de Kantor est universelle.

L'exposition *Autoportrait* se tient à l'Hôtel de Ville de Bruxelles jusqu'au 17 février tous les jours de 11h à 18h, fermé le lundi. Info: 02/279 64 34 ou www.europalia.be

manière, les objets accumulés sur la scène étaient pour lui aussi importants que les comédiens, illustrant intrinsèquement nos plus grandes angoisses (chaises roulantes, bâquilles, cercueils...) «Mon théâtre, disait ce pédagogue, est un jeu de hasard plein de mystifications et de perversions». Homme à part dans la création théâtrale et dans celle de la Pologne en particulier, il n'en est pas moins emblématique. Tout comme ces christs crucifiés qu'il ne cesse d'exhiber, qui sont à l'image de sa Pologne trahie, dévastée une première fois par la Seconde Guerre mondiale puis par le communisme. Lui-même la voyait telle «une nation crucifiée».

Avant d'inventer ses propres spectacles, Kantor avait mis en scène les œuvres d'un autre Polonais célèbre, aussi particulier que lui, peintre, dramaturge et théoricien, et visionnaire lui aussi: Witkiewicz. Et il se plaça dans le sillage du symbolisme polonais si présent dans leur passé artistique. Et comme si l'imagination était le seul territoire vierge d'une terre si souvent colonisée, Kantor choisit de ne plus quitter un *no man's land* entre la vie et la mort, l'art et la vie.

Et en effet, son œuvre résiste à tout, au temps, à l'amnésie, à la honte d'avoir abrité Auschwitz, au réalisme socialiste, à la grandeur perdue, à la nostalgie de l'enfance.... Il mourut brutalement en 1990 alors qu'il préparait *Aujourd'hui c'est mon anniversaire*, ultime ironie pour ce démiurge attentif de sa propre histoire. «Je suis sur la scène, ce ne sera pas un jeu. Ma vie personnelle devient "objet prêt". Chaque soir, se déroulera un rituel et un sacrifice. Et tout cela afin de vaincre». ▲

Sophie Creuz

Espace de Libertés 297/Janvier 2002

De qui se moque-t-on?

...mais de tout le monde, pard!

Des prélats religieux aux politiciens ambitieux, du cléricalisme à la franc-maçonnerie, de la jeune Belgique à Léopold II, rien ni personne n'échappent à la caricature, arme de propagande particulièrement virulente à l'aube du XX^e siècle et dont l'exposition du Musée royal de Mariemont brosse un portrait évocateur et ciblé.

La partie consacrée à la campagne des élections législatives de 1912 met en exergue, côté à côté, les tactiques, les symboles, utilisés d'une part par le cartel, d'autre part par les catholiques et leurs incessantes attaques et contre-attaques. Ces affiches politiques, habiles moyens de propagande, excellent dans l'art du message et de l'image, clair et à la portée de tous.

La Belgique sous les feux de *L'Assiette au beurre*

Dernier point fort de l'exposition: un choix d'images de *L'Assiette au beurre*, périodique satirique français, qui de 1901 à 1912, avec 9600 caricatures, s'en prend aux piliers de la société bourgeoise française et internationale. Léopold II, dont le physique appelle déjà la caricature, y apparaît à plus d'une reprise, notamment croqué par Jean Villemont. Esthétiquement très belles, ces caricatures regorgent de références picturales et littéraires tout en dénonçant sur un ton faussement léger les horreurs du régime léopoldien au Congo. Du grand art! Et c'est là toute la finesse de la caricature, d'en dire long avec peu, d'offrir un regard différent, déformant mais expressif sur des situations, des mentalités, des personnalités en les transposant dans un univers souvent imaginaire qui les fragilise, les remet en question et provoque le lecteur.

Emmanuelle Dubuisson

Une scénographie volontairement classique, pompeuse, dans l'esprit de l'art officiel de l'époque, et le décor est planté. C'est là que prennent place des centaines de caricatures, extraits de journaux ou d'affiches, tempêtant contre les non-dits, les partis politiques, les appartenances sociales et religieuses. Ordonnée autour de quelques grands thèmes liés à la satire politique et sociale en Belgique, avant 1914, l'exposition en fin de parcours, bondit dans le temps avec un choix d'œuvres de Pierre Kroll et de l'équipe de *El Batia mourt soû* montois qui revisite, à sa façon, le ton iconoclaste de la caricature. Mais assurément ce sont les pièces anciennes –collection du fonds Warocqué et du Mundaneum de Mons– qui tiennent le haut du pavé.

Pour chaque thème abordé, une courte introduction permet de cerner le contexte de l'époque, indispensable à la bonne compréhension des œuvres. Première en piste, la caricature anticlérale qui n'y va pas par quatre chemins!

Clivage anticlérical/clérical

Au XIX^e siècle, toute ville de province possède deux, trois, voire quatre quotidiens de tendances opposées, sans compter les hebdomadaires belges qui, même s'ils sont éphémères, fleurissent gaiement et se délectent comme *Le Crocodile* (1853-1858), *Le Polichinelle du Vatican* (1880), *La Cravache de Mephisto* (1902), *Les Corbeaux* (1904-1905)..., de caricatures anticlérielles, un genre extrêmement populaire.

Le pape, l'exploitation de la crédulité humaine, les vices du clergé, ses revenus excessifs, l'endoctrinement religieux et les rapports Église-État inondent sous forme de dessins commentés pour le moins caustiques sinon

De qui se moque-t-on? Caricatures d'hier et d'aujourd'hui, de Rops à Kroll. Jusqu'au 17 février 2002, Musée royal de Mariemont, 7140 Morlanwelz, Tél 064.21.21.93. Du mardi au dimanche de 10h à 18h Visites guidées pour individuels les dimanches 13 janvier et 17 février à 10h30, le dimanche 27 janvier à 16h30 Excellent catalogue.